**Année du Mexique : poursuivre avec ou sans label** *page 2*

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – **N°269** – **4/03/2011**

## DANS L'ACTUALITÉ

### Marseille-Provence 2013 maintient le flou artistique

La liste des projets labellisés ne sera pas arrêtée avant fin 2011, une nouvelle date est fixée pour dévoiler le préprogramme de la capitale européenne de la culture.

*Lire page 3*

### Le Théâtre 13 appelé à succéder au Lierre

Le théâtre construit dans le quartier Masséna à Paris, prévu pour remplacer le Théâtre du Lierre, sera confié au Théâtre 13 de la Ville.

*Lire page 5*

### Gallotta : l'Homme à tête de chou monte en puissance

GUY DELAHAYE

L'adaptation de l'œuvre de Gainsbourg par le CCN de Grenoble trouve preneur jusque dans les Zénith et centres de congrès.

*Lire page 6*

### Festivals : difficultés en série

Plusieurs manifestations doivent annuler leur édition 2010 ou réduire fortement la voilure, en raison de baisses de financement.

*Lire page 8*

MUSIQUE CLASSIQUE

# Les ensembles musicaux en état de fragilité

**Les ensembles de musiciens non permanents ressentent à leur tour la baisse des subventions des DRAC et des collectivités. Or leur situation se tend du côté des festivals, des mécènes et des diffuseurs étrangers.**

En Midi-Pyrénées, Organum a enregistré l'année dernière des réductions «*notables*» de subventions du Département et de la Ville. Béatrice Aly-Béril, l'administratrice, précise : «*Pour cette année, nous ne savons pas. Nous sommes également soutenus par la DRAC et la Région et nous avons malheureusement les notifications très tard, jusqu'en septembre pour l'année en cours*». En Bourgogne, l'ensemble Arsys dirigé par Pierre Cao va voir baisser de 22% la subvention de sa principale tutelle, le conseil régional. En Pays de la Loire, Stradivaria s'attend à une baisse de subventions de 10% de la Ville de Nantes et de la DRAC cette année. En Rhône-Alpes, les Solistes de Lyon-Bernard Tétu ont perdu 14% de leur subvention DRAC, l'année dernière. Quatre exemples qui montrent que la crise budgétaire touche des formations réputées sur le plan international. «*Nous avons des remontées dramatiques des adhérents par rapport aux collectivités territoriales,* confirme Lorraine Villermaux, directrice des Talens lyriques et présidente du Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique (Profedim). *Il n'y a plus aucune pudeur de la part des élus d'annoncer une réduction de 20%, sans discussion.*»

## Adaptables jusqu'à quand ?

Il est vrai que les ensembles non permanents sont réputés souples et adaptables aux aléas économiques. Ils dépendent moins des subventions que les orchestres employant des musiciens permanents. La dernière étude réalisée par la Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés (Fevis) évaluait à 37% les parts d'aides publiques sur les recettes d'un échantillon de 67 ensembles. Sous un autre angle, par rapport à un chiffre d'affaires médian de 342 000 €, la part des subventions est de 32%. Mais ce tiers prend d'autant plus d'importance quand les marges artistiques des diffuseurs fondent, quand les concerts à l'étranger sont plus difficiles à décrocher et que le mécénat se tarit… Le simple maintien des soutiens est perçu comme une bonne nouvelle, alors qu'il ne suffit pas : «*C'est la stagnation depuis des années du côté de la DRAC et de la Région avec lesquels nous sommes conventionnés,* énonce Marine Berthet, administratrice du Quatuor Debussy, basé à Lyon. *Cela exclut tout projet de développement, en raison de l'inflation. Nous n'avons pas de souci pour ce qui est des concerts en France, mais on a ressenti la crise à l'étranger avec une annulation en Chine et une tournée plus courte aux États-Unis. L'économie des tournées à l'étranger est très fragile, d'autant que l'Institut français (ex-Culturesfrance) nous aide moins.*»

## Incertitudes de tous côtés

Tandis que certains se plaignent de prestations de diffusion en chute, d'autres parlent d'une augmentation du nombre de concerts, avec cependant un montant moyen en déclin, à l'image de Stradivaria : «*Nous sommes plutôt entre 50 et 60 par an depuis 2009 alors que nous en faisions environ 40 par an auparavant,* indique l'administrateur Arnaud Auray. *Mais le budget a baissé.*» Chez Dialogos, actuellement en résidence à Royaumont, Jean-Marie Jobard dit craindre une répercussion des difficultés économiques des festivals, plus qu'une baisse des subventions. Pierre-Bernard Kempf, son

homologue pour Les Passions, à Montauban (82) abonde : «*S'il n'y a pas eu de baisse du nombre de concerts, les montants de recettes peinent un peu.*» Cet ensemble a préservé ses subventions en 2010, à l'exception d'un léger repli du côté du conseil général. Pour 2011, c'est l'incertitude. Cette visibilité réduite est vécue avec inquiétude, souligne Glenn Guernalec, administrateur de Sagittarius, à Blaye (33) : «*On sent un climat très tendu pour les financements et c'est difficile aussi du côté de la diffusion.*»

## Trouver un cadre d'intervention

Pourtant les situations varient beaucoup d'une région à l'autre. En Haute-Normandie, la situation du Poème harmonique est consolidée par une convention avec l'opéra *(voir encadré ci-dessous)*. En région Centre, Diabolus in Musica a des assurances : «*La musique ancienne est un fer de lance culturel de la Région qui maintient notre subvention, de même que la DRAC*», rapporte Charlotte Bartissol, administratrice. Comment donner un cadre à l'intervention publique en faveur des ensembles non permanents ? Cette galaxie de petites compagnies artistiques n'est pas considérée comme un réseau national dans la circulaire d'août dernier sur les labels et réseaux. «*Il y a une absence de reconnaissance de la filière,* pointe Lorraine Villermaux. *Nous sommes dans un mouvement qui s'inscrit sans la durée, avec une dynamique à long terme, alors que l'État ne voit que des projets individuels d'artistes.*» Pierre Choffé, vice-président de la Fevis, renchérit : «*Nous craignons que l'État ne se concentre sur ses labels, alors qu'il devrait revendiquer le succès des ensembles français : l'excellence, la diffusion à l'international, l'emploi artistique, le travail de médiation… Nous avons un fonctionnement proche du privé, mais aussi une présence sur les territoires. Or les tutelles privilégient souvent les structures qu'elles ont créées (opéras, scènes nationales, orchestres). Les ensemble nés d'une initiative individuelle gardent encore une image de saltimbanques.*» ●

**YVES PÉRENNOU**

## Le Poème Harmonique avec l'Opéra de Rouen Haute-Normandie

**Le 11 mars sera signée la convention de résidence de l'ensemble Poème Harmonique à l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. Alors que l'Opéra et l'ensemble travaillaient jusqu'ici sur projet, les relations s'appuieront sur une définition de missions et de moyens sur trois ans. L'ensemble devient partenaire de l'opéra pour le baroque, et un objectif de productions lyriques et concertantes est fixé sur quatre saisons. *«Cela correspond à l'engagement des tutelles de l'Opéra (DRAC, Ville de Rouen et Région Haute-Normandie) lors du recrutement de Frédéric Roels à la direction de l'opéra»,* commente Vincent Agrech, directeur délégué. La coopération a débuté par *Cadmus et Hermione,* de Lully en décembre, se poursuivra par des coproductions entre l'Opéra de Rouen et l'Opéra-Comique : *Egisto,* de Cavalli en 2012, *Le Malade imaginaire,* de Charpentier, des concerts… L'ensemble conserve ses subventions de fonctionnement par la DRAC, la Région et la Ville de Rouen. L'opéra a également des liens étroits avec l'ensemble vocal ERDA-Accentus de Laurence Équilbey.**

E. CARECCHIO

*Cadmius et Hermione*

ANNÉE DU MEXIQUE

# Maintenir la programmation avec ou sans label mexicain

Les festivals labellisés Année du Mexique en France pâtissent de la crise diplomatique survenue suite à la décision de Nicolas Sarkozy de dédier cet événement à Florence Cassez. Le Mexique devait prendre en charge les billets d'avions de nombreux artistes et les programmateurs tentent, avec leurs moyens, d'en faire venir certains. Depuis le retrait de la Ville de Toulouse du label, le festival Rio Loco est sans doute le plus touché même si son directeur, Hervé Bordier, assure que 47 des 147 artistes seront maintenus. Selon des organisateurs de festivals, l'Institut français aurait décidé la suspension de l'Année du Mexique en France jusqu'à fin avril. Les manifestations imminentes tentent cependant de sauver une partie de leur programmation. Les détours de Babel, en avril à Grenoble, feront venir la plupart des groupes mexicains. Mais Benoît Thiebergien, codirecteur du festival, reconnaît son incertitude quant au déplacement des 35 musiciens de la banda Aires Oaxaqueños. Le Festival de l'Imaginaire qui prévoyait trois groupes mexicains en ouverture, le 12 mars, est également incapable d'assumer à la dernière minute 21 billets d'avion. La Maison des cultures du monde ne pourra maintenir qu'une formation, Guillermo Velázquez y los leones de la Sierra de Xichú, en consacrant à sa venue le budget réservé à l'origine pour l'hébergement des trois groupes. Stéphane Amiel, directeur artistique du festival Les Femmes s'en mêlent, à la fin du mois à Paris et en province, est amer : «*On avait prévu trois artistes et l'Institut Français nous a demandé d'en programmer plus. J'ai accepté de faire venir cinq groupes contre la promesse d'une aide financière pour couvrir les jours off.*» La contribution étant gelée, certaines dates

D. R.

**Guillermo Velázquez y los Leones de la Sierra de Xichú**

en province ont déjà dû être annulées. Les festivals qui maintiennent leur programmation mexicaine devraient le faire en dehors de la labellisation Année du Mexique en France, fortement compromise. «*Nous sommes encore en attente,* précise Benoît Allirol, chargé du développement du Hadra Transe festival, début juillet à Lans-en-Vercors (38). *Nous sommes très sollicités par notre partenaire mexicain, un label électro également producteur d'événements. Pour les artistes, cette année était une passerelle vers une tournée en Europe.*» Le Syndeac regrette qu'ait été mêlée «*une situation individuelle ressortant du droit et de la diplomatie à une dynamique d'échanges artistiques et culturels propres à rapprocher deux pays*». Le syndicat espère «*le maintien et la reprise rapide de cet événement*». Mais certains organisateurs préfèrent revoir leur programmation, comme aux Eurockéennes de Belfort, où cinq groupes mexicains étaient attendus. Une lettre ouverte d'artistes et acteurs culturels appelle le président de la République française à «*revenir sur sa décision de dédier l'Année du Mexique en France à Florence Cassez*». ● **TIPHAINE LE ROY**

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

# Marseille-Provence 2013 maintient le flou artistique

Contre toute attente, «*ce n'est pas un programme ni même un préprogramme*», que Bernard Latarjet, directeur général de l'association Marseille-Provence 2013 (MP2013), a présenté le 24 février à la Cité des arts de la rue. Lors d'une conférence de presse qui a attiré plusieurs centaines de personnes, ce dernier s'est contenté de dresser «*un état d'avancement*», en citant «*à titre d'exemples*» une série de projets repérés par son équipe parmi les 2 200 reçus, principalement portés par de gros opérateurs de la région. Il ajoutait : «*Aucun d'entre eux n'est donc définitivement retenu*». Censée «*apaiser les inquiétudes de certains*», aux dires du directeur, la temporisation laisse plutôt planer le doute. «*Il faut respecter une certaine dramaturgie,* se justifie en aparté le directeur général adjoint Ulrich Fuchs. *Si l'on en dévoile trop, les gens seront lassés avant que ça ne commence !*» Selon les nouvelles annonces, l'association dévoilera donc son préprogramme en décembre 2011 et son verdict final en juin 2012, qui devrait compter environ 500 projets selon Bernard Latarjet, voire 300 à 400 selon Ulrich Fuchs... Voilà qui laisse un délai supplémentaire pour veiller aux arbitrages géographiques et politiques, voire à certains retardataires le temps de remettre leur copie. La date butoir du dépôt des dossiers relève, elle aussi, du flou artistique. Prévue pour juillet 2010, cette échéance pourrait bien s'étaler dans le temps. À Aix, qui s'est dotée de son propre «*comité scientifique*», «*la clôture est prévue d'ici deux à trois mois*», d'après Sophie Joissains, vice-présidente de la Communauté du pays d'Aix. De même, Ulrich Fuchs envisage une certaine souplesse pour ne «*pas fermer la porte à des projets intéressants*». Au final, une seule certitude émerge de la grand messe de février : le nouveau logo est bel et bien choisi. Symbolisant une constellation, il a réuni les faveurs de l'association car il sera facilement déclinable sur différents supports. ● MARJOLAINE DIHL

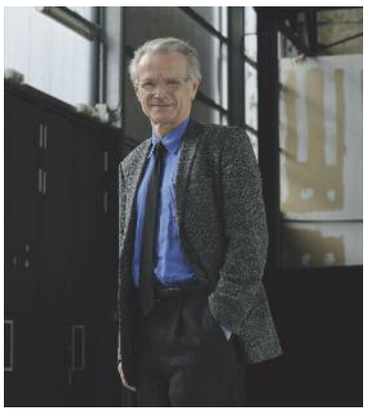

FRANÇOIS MOURA

**Bernard Latarjet a présenté un état d'avancement.**

## Des doutes aussi côté budget

**Entre le départ de Toulon (7,3 millions d'euros sur la base du budget prévisionnel), l'arrivée possible de deux petites collectivités et de trois nouveaux partenaires privés potentiels, le budget de Marseille Provence 2013 a été revu à la baisse. Il atteint désormais près de 90 millions d'euros (contre 98 initialement). Reste à savoir si chacun tiendra promesse. Interrogés sur la charte engageant chaque collectivité partenaire à maintenir son budget culture initial (hors opération MP2013), les élus présents sur l'estrade le 24 février n'ont guère soufflé mot. Seul Michel Pezet, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône, s'est porté garant au nom de sa collectivité. De quoi alimenter la mauvaise humeur de quelques artistes, au sortir de la réunion. Ici, un directeur de théâtre se plaint du conseil régional. Là, c'est la mairie de Marseille qui est pointée du doigt. Et Daniel Hermann, adjoint à la culture de la cité phocéenne, de pester : *«Si la région baisse son aide au Ballet national de Marseille, il faut bien que j'abonde. Du coup, je dois prendre l'argent quelque part»…***

## Parmi les projets «non définitifs»

**Le Temps du cirque, manifestations associant de nombreuses scènes, accueillera des *«productions de niveau international».* Les scènes publiques du territoire porteront des projets de création avec des partenaires étrangers : une création franco-turque en danse avec Ciplak Ayaklar et C dans C, une pièce du chorégraphe Taoufiq Izzediou, une d'Antoine Defoort, une trentaine de courtes formes chorégraphiques d'artistes euroméditerranéens. Le Grand Théâtre de Provence pourrait accueillir un projet du metteur en scène tunisien Fadhel Jaïbi. Une création originale de Jean-Michel Bruyère sera présentée dans le cadre du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Marc Lainé proposera un feuilleton théâtral sous forme d'un cabaret. Plusieurs propositions seront issues d'un travail d'écoute du territoire et des habitants par le GDRA, Les Bains/muséographie de l'ordinaire, Rachid Ouramdane… La Belle de mai accueillera une manifestation populaire «This is (not) music» où se croiseront pratiques musicales, artistiques et sportives. En juin aura lieu la Folle Histoire des arts de la rue sur tout le territoire avant de culminer à Marseille avec la Grande Traversée, un programme participatif. Le Théâtre Silvain à Marseille proposera des concerts de plein air, des ciné-concerts auront lieu dans les carrières de La Ciotat, l'orchestre étant dirigé par Nader Abbassi de l'Opéra du Caire.**
**Pierre Sauvageot, directeur de Lieux Publics, proposera des «poches d'utopie» créations dans l'espace public sous le nom de Métamorphoses… De nombreux autres projets sont portés par des festivals ou des lieux du territoires. C'est le cas d'ActOral, festival initié par Hubert Colas, Le Festival d'Avignon, Aix-en-Provence, La Roque-d'Anthéron…**

DANSE

# Yuval Pick à Rilleux, Petter Jacobsson à Nancy

Le 21 février, le ministère de la Culture annonçait la nomination de Yuval Pick à la direction du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape et celle de Petter Jacobsson à la direction du Ballet de Lorraine. Ces deux communiqués mettaient un terme à ce qui menaçait de dégénérer en bras de fer entre le milieu chorégraphique et le ministère. Le 11 février, le jury chargé d'étudier les candidatures retenues pour succéder à Maguy Marin à la tête de ce CCN qu'elle a créé dans la banlieue lyonnaise, avait désigné, par 4 voix sur 5, Yuval Pick, jeune chorégraphe engagé sur le terrain. Mais ce choix n'était pas celui de la Région et le ministre suspendait sa décision. Les tractations duraient une bonne semaine, au point d'occulter une autre information majeure, la nomination du Suédois Petter Jacobsson à la tête du Ballet de Nancy. Ancien directeur du Ballet royal suédois que dirige actuellement Marc Ribaud, il a été choisi à l'unanimité et validé sans difficulté. Petter Jacobsson, fort de près de treize ans à la tête d'une des plus anciennes compagnies du monde (fondée en 1773) marque une réelle inflexion pour le ballet de Nancy où les danseurs vont sans doute devoir revenir aux fondamentaux du vocabulaire académique pour leur répertoire. Comme l'expliquait une personnalité très proche du dossier, «*la Ville souhaitait un changement d'orientation*». ● PHILIPPE VERRIÈLE

DANSE

# Gallotta : la montée en puissance de l'Homme à tête de chou

Après une tournée sur les scènes publiques, *L'Homme à tête de chou* se joue maintenant dans les Zénith et palais des congrès. Le spectacle adapté par Jean-Claude Gallotta a pourtant commencé en douceur. Créé en novembre 2009 à la MC2 de Grenoble, il fait ses quatre représentations avec un bel accueil, sans plus. Les diffuseurs ne se sont pas précipités, mais le théâtre du Rond-Point, à Paris, n'a pas été dissuadé par l'étrange attelage Gallotta-Gainsbourg-Bashung et lui a offert une vitrine nationale. Ce projet est d'abord celui d'un producteur privé, Jean-Marc Ghanassia (Production CPM) qui, ayant acquis les droits de cette œuvre de Gainsbourg, s'adresse au centre chorégraphique de Grenoble. Dès le départ, Jean-Claude Gallotta fixe des règles : «*J'ai un circuit de tournée dans le service public, je voulais que l'on passe par là.*» Le circuit public signifie un prix de place et un mode de communication particuliers pour un producteur habitué à un autre modèle économique. CPM et le CCN sont coproducteurs, le théâtre du Rond-Point en coréalisation. «*Ghanassia est quelqu'un de très sensible. Il a admis que si on faisait ce projet, c'était à ma façon*», raconte Jean-Claude Gallotta, concédant que «*quand on a commencé à parler production, cela a été un peu plus difficile, mais on a toujours trouvé de bons terrains d'entente*». Les professionnels se décident lentement. Il y a seize représentations pour la fin de saison 2009-2010, 38 représentations au second semestre 2010, 48 au premier semestre 2011… Pourtant, avec 21 personnes, la pièce coûte assez cher, même si l'équipe du CCN a obtenu de vendre le spectacle entre 21 000 € et 25 000 €. Le spectacle file vers les 150 représentations et commence à passer dans des lieux privés comme des Zénith ou des cités de congrès dans les villes où le premier passage dans le public n'a pas permis de répondre à la demande. «*Les privés ne sont pas nécessairement plus efficaces avec un spectacle sans vedette et sans musiciens sur scène*», modère encore le chorégraphe, ajoutant : «*Cela marche vraiment bien quand il y a un partenariat entre le public et le privé, comme à Montpellier. Dans ce cas, de grandes salles sont pleines et tout le monde est correctement payé.*» Ce conte de fée permet au CCN d'envisager avec sérénité sa prochaine production. Mais l'administratrice de la compagnie doit calmer l'optimisme : «*En apprenant nos résultats, j'ai eu le sentiment que nos tutelles s'interrogeaient sur nos subventions.*» ● **P. V.**

GUY DELAHAYE

THÉÂTRE

# 19 coproducteurs pour Castellucci

Pas moins de dix-neuf opérateurs culturels internationaux coproduisent la prochaine création de Romeo Castellucci, *Le Voile noir du pasteur,* d'après une nouvelle de Nathaniel Hawthorne. On y trouve le Théâtre national d'Oslo, le Barbican de Londres, le Théâtre de la Ville, le Maillon de Strasbourg, le TAP de Poitiers et des festivals : Avignon, Grec à Barcelone, Festpiele à Berlin, Dialog à Wroclaw, Bitef à Belgrade, Chekhov à Moscou, Holland à Amsterdam, Athènes, Anvers… C'est au Théâtre national de Bretagne, producteur exécutif, que s'est retrouvée l'équipe en résidence, en février, pour une création du 15 au 19 mars. «*Ma rencontre avec Castellucci remonte à 1993 où je l'avais fait venir à Théâtre en mai, à Dijon*», rappelle François Le Pillouër, directeur du TNB. Sa réputation permet à la Societas Raffaello Sanzio de Castellucci de compenser par un tour de table la baisse drastique des subventions publiques dans son pays. Le Roma Europe Festival est le seul opérateur italien à s'aligner parmi les coproducteurs de cette nouvelle pièce. Le projet est évalué à 600 000 € en création et autant en exploitation. Après Rennes, le spectacle sera notamment à Londres en avril, Madrid en mai, Amterdam et Athènes en juin, Barcelone et Avignon en juillet, au théâtre de la Ville fin octobre, à Strasbourg, Poitiers en décembre… ●

ARTS DE LA RUE

# La Machine va sortir le grand jeu à Calais

Pour la résidence «Libertés de séjour», du 12 au 26 mars au Channel, la Machine sera en fait présente un mois avec 45 personnes et dix-neuf semi-remorques. La compagnie de François Delarozière propose aux Calaisiens une réinterprétation du site du Channel à travers des visites à dos de machine, une exposition vivante, des conférences, des concerts de symphonie mécanique, un dîner gastronomique (à 15 €) animé par des sculptures métalliques, beaucoup de petites surprises et une grosse surprise dotée de pattes démesurées. L'inventeur des machines géantes (la girafe de Royal de Luxe, l'araignée de Liverpool et Yokohama) revendique une place dans la catégorie «théâtre de rue». À ce titre, la résidence à Calais est une première, car la Machine est surtout connue pour l'événementiel (Liverpool, capitale européenne de la culture 2008), ou pour la scénographie urbaine, par exemple l'éléphant et bientôt le carrousel des mondes marins à Nantes (44). «*Mais les machines peuvent changer de statut*», prévient François Delarozière. D'objets enchanteurs, elles deviennent les héroïnes de scénarios qui s'élaborent au fil des réactions de la population. L'expérience du Channel trouve sa source dans la vieille complicité entre Francis Peduzzi, directeur de la scène nationale et François Delarozière qui a participé à la réhabilitation du lieu. La Machine est attendue en avril à Reims à l'occasion des fêtes du 800e anniversaire de la cathédrale. Mais les grands événements de ville, justifiant des interventions entre 800 000 € et 2,5 M€, sont rares : «*Il n'y a pas beaucoup de commandes. L'année dernière, on a failli mettre la clef sous la porte*», reconnaît François Delarozière. Subventionnée à 70 000 euros, la compagnie a son siège à l'Usine de Tournefeuille (31) et son principal établissement à Nantes où elle construit des machines pour la Ville. Avec une douzaine de permanents, elle a un effectif réel qui va jusqu'à 150 personnes en fonction des événements et 40 corps de métiers sont représentés dans ses ateliers. La compagnie est sur les rangs pour une projet incertain de réhabilitation de la Cartoucherie à Toulouse (31) et participera à une «*expédition végétale*» européenne, d'Anvers à Metz, cet été, avec sa serre volante, aéronef à énergie écologique. ● **Y. P.**

**François Delarozière**

PARIS

# Le Théâtre 13 appelé à succéder au Lierre

C'est bien le Théâtre 13, théâtre municipal de la mairie de Paris, qui va exploiter le théâtre en construction dans le nouveau quartier Masséna - Chevaleret, dans le treizième arrondissement. Ce bâtiment devait à l'origine remplacer le lieu créé par le Théâtre du Lierre en 1980 et destiné à la destruction dans le cadre du réaménagement urbain. Farid Paya, directeur artistique du Lierre, s'était vu promettre, il y a six ans, la gestion du nouvel outil et avait même été impliqué dans sa conception. Mais, en novembre 2009, la DRAC a décidé de déconventionner la compagnie suite à un avis négatif d'un comité d'experts. Le Lierre va donc perdre progressivement sur cinq ans sa subvention d'État de 400 000 € qui permettait jusqu'ici de faire fonctionner son théâtre, avec un complément de la Ville de Paris (250 000 €). Du coup, la Ville a demandé en janvier au Théâtre 13 de prendre la relève pour le nouveau lieu, tandis que la compagnie se retrouvant sans lieu se voit promettre des aides aux projets pour ses créations. De son côté, le Théâtre 13 lui-même doit faire l'objet d'une rénovation qui va durer deux ans. Les travaux avaient été programmés pour cette année, ce qui aurait permis de déménager toute son activité à Masséna, mais il ont finalement été reportés de deux ans. Colette Nucci, la directrice du Théâtre 13, va donc gérer deux lieux entre septembre prochain et 2013. «*Ce sera un défi de faire venir le public dans ce nouveau théâtre, un quartier très peu fréquenté le soir,* observe-t-elle. *Il faudra du personnel supplémentaire en technique et en relations publiques.*» Elle ne prévoit pas en effet de travailler en alternance dans l'une et l'autre salle, pour éviter de perdre son public. On lui a aussi demandé d'accueillir la création du Lierre pendant les deux prochaines saisons. «*La situation de transition va être compliquée à gérer*», reconnaît-elle, appréhendant ce mélange des genres artistiques. Le nom du nouveau lieu devrait comporter les mots Théâtre 13 pour préparer la transition future. Il aura une capacité de 224 place et une grande scène. ● **Y. P.**

NOUVEAU LIEU

# La Gaîté Lyrique ouverte aux partenaires

Le nouvel équipement culturel de la Ville de Paris, inauguré au public le 2 mars, aura une programmation ouverte à de nombreuses contributions extérieures, promet son directeur, Jérôme Delormas . Ce lieu de 9 500 m² dédié aux cultures numériques et aux musiques actuelles dispose de deux salles de spectacle (750 et 150 places), d'un auditorium, d'espaces d'exposition et de jeux vidéo, d'un centre de ressources et de studios multimédias, de studios d'enregistrement et de répétition. La Gaîté Lyrique collabore avec deux conseillers artistiques permanents, Vincent Carry et Jos Auzende, par ailleurs respectivement directeur artistique des Nuits Sonores (Lyon) et programmatrice de l'association In Famous (Cité de la musique, Centre Pompidou). Jérôme Delormas explique : «*Nous ferons régulièrement appel à des commissaires extérieurs, comme Pedro Winter (label Ed Banger) pour nos événements autour du skate, ou Benoît Hické (journaliste) autour de la programmation régulière "Musique.doc".*

M. GAUTRAND ARCHITECTURE. VINCENT FILLON

**Au deuxième niveau de la Gaîté, le foyer historique**

*La Gaîté est une plateforme qui invite à co-construire, grâce à des savoir-faire extérieurs.*» Le lieu recevra des villes (Berlin à partir du 29 mars), des labels (Infiné mi-avril), des producteurs de spectacle (*Super mon amour !* début avril) ou des manifestations, comme le festival allemand de la figurine Pictoplasma (fin 2011). La Gaîté lyrique est membre fondateur du Réseau des arts numériques (Ferme du Buisson, Elektra à Montréal, MOT de Tokyo, etc.). L'équipement consacre un tiers de son budget de 9,5 M€ à l'artistique. Son principal partenaire privé est Philips, pour un montant non divulgué. «*Notre objectif est d'aller au-delà de ce budget d'ici deux à trois années,* expose Jérôme Delormas. *Non pas grâce à la billetterie, puisque les tarifs doivent s'accorder avec notre délégation de service public, ni par nos jauges – limitées – mais grâce à des partenariats, notamment par des coproductions avec d'autres lieux*». Espace de croisements et de transversalités, la Gaîté Lyrique espère à terme exporter ses créations. ● **NICOLAS DAMBRE**

ASSURANCE CHOMAGE

# Caen : manifestation devant Pôle emploi

L'indignation monte en Basse-Normandie, depuis que le tribunal de grande instance de Caen a condamné le comédien Christophe Lehodey à verser à Pôle emploi un indu d'allocations chômage de 35 447,58 € avec intérêts, à payer une amende de 1 000 € ainsi que les frais de justice. Environ 80 personnes ont manifesté, le 24 février, devant le siège départemental de Pôle emploi. Les manifestants, soutenus par des organisations de chômeurs et syndicats du spectacle vivant (Syndeac, Synavi, Sud Culture) ont demandé que Pôle emploi renonce à faire appliquer le jugement. Ils estiment avoir reçu une fin de non-recevoir. Une pétition a été lancée, de même qu'une souscription. Le collectif dénonce «*une suspicion généralisée à l'égard des chômeurs*» et le «*harcèlement subi par Christophe Lehodey depuis cinq ans*». Le litige portait sur une requalification par Pôle emploi d'activités de pratique artistique en activités d'enseignement. Le collectif répond : «*Pôle emploi révise constamment ses propres calculs, et de constats d'erreurs passe à des accusations de fraude !*» ● **Y. P.**

AIDES À LA CRÉATION

# SACD : huit projets d'auteurs en espace public distingués

Huit projets de créations basées sur un travail d'écriture spécifique à l'espace public dont les auteurs sont membres de la SACD ont été sélectionnés sur 81 dossiers, pour une aide à la création de 5 000 € et seront diffusés dans les manifestations partenaires. À Chalon dans la rue, *Cette immense activité,* de Fabrice Guillot (Cie Retouramont), *Forêt sensible,* d'Olivier Comte et Franck André Jamme (Cie Changement de décor), *Les Scotcheurs éclairés,* de Michèle Bauerlé (cie SKéMéE), *Nal Boa*, d'Anne Le Batard et Jean-Antoine Bigot (cie Ex Nihilo). Au cours de la saison de la ville de Pantin : *Ça roule,* de Iacopo Fulgi (Tony Clifton Circus). Au festival Art'R, à Paris : *Beau Travail,* de Pierre Pilate (Cie 1 Watt). Lors de la saison Quelques P'Arts le Soar à Annonay : *Silence encombrant,* de Barthélémy Bompard (cie Kumulus) et *La Flak,* d'Anne Clouet (cie Écart). ●

EUROPE

# Le programme Culture 2007-2013 fait de la place à l'art dans l'espace public

«*Un beau succès*» : Jean-Sébastien Steil, coordinateur du réseau européen In Situ, a le triomphe modeste. Le projet META (Manifeste européen pour la transformation de l'art) vient d'arriver en deuxième position des lauréats de l'appel à projets de la Commission européenne sur le programme Culture 2007-2013. L'Europe accepte de financer à hauteur de 2,2 millions d'euros sur cinq ans ce plan en faveur de la création, la coproduction et la diffusion au sein du réseau In Situ. Le réseau est piloté par Lieux Publics, centre national de création à Marseille. Neuf de ses dix-neuf membres[1] cofinanceront le programme pour arriver à une somme égale de 2,2 M€ et donc un budget global du double. Issu des arts de la rue, le réseau a étendu son champ de réflexion à l'action artistique dans l'espace public. META est l'aboutissement de plusieurs autres plans plus modestes qui s'inscrivent dans les priorités européennes : le rôle de l'art dans la citoyenneté, la relation à l'environnement, les mutations urbaines… Le champ d'action est large, et In Situ a engrangé une expertise pour traduire en langage européen l'enjeu d'un geste artistique, émaillant son dossier d'expressions telles que «*transfigurer le quotidien afin d'offrir un cadre esthétique et réflexif qui questionne le citoyen européen sur ses modes de vie et ses cadres de pensée*». Mais derrière l'argumentaire, on trouve aussi une expérience de la prise de décision en réseau qui débouche sur du concret : des œuvres vont être créées et des artistes vont se déplacer en Europe. La liste n'est pas encore arrêtée, mais on connaît déjà trois axes. L'un s'appelle Métamorphoses et concernera de grands projets destinés à marquer le paysage. Il sera parrainé par le philosophe Bernard Stiegler. Le deuxième porte sur les transports, la mobilité dans l'espace public, et proposera des parcours artistiques avec le parrainage du metteur en scène Robert Wilson. Le troisième s'intéresse à la convivialité, au partage, pour des projets plutôt participatifs, avec comme personne référente Zora Jaurová, artiste et directrice générale de Košice 2013 capitale européenne de la culture. Le programme doit démarrer le 1er mai. Deux autres établissements français pilotent des projets européens qui ont été sélectionnés, le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence et l'Orchestre de Picardie. ● **Y. P.**

*(1) Les neuf : Lieux Publics (F), Arge La Strada (AT), Oerol Festival (NL), Artopolis Association (HU), Provincial Domein Dommelhof (BE), UZ (GB), Ctyri Dny (CZ) ; KIT (DK) ; Košice 2013 (SK).*

## Les dix projets sélectionnés

**Le premier nom est celui de la structure pilote du projet.**

- **Fondazione Cassa di Risparmio di Torino (I) : 1,5 M€ pour «Caravan, artists on the road» (www.fondazionecrt.it)**
- **Lieux publics - Centre national de création (F) : 2,2 M€ pour META (www.lieuxpublics.com)**
- **Fundación Albéniz (E) : 2,1 M€ pour le réseau européen dédié à la musique classique Euro-classical.**
- **Szene, Verein zur Förderung der Kultur (AT) : 2,5 M€ pour Advancing Performing Arts Project (www.szene-salzburg.at)**
- **Stichting Melkweg (NL) : 960 000 € pour Engine Room Europe (www.melkweg.nl)**
- **Stichting Noorderslag (NL) : 2,1 M€ pour The European Talent Exchange Program 2.0 (www.etep.nl)**
- **Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et Académie européenne de musique (F) : 2,5 M€ pour le réseau européen des académies d'opéra (www.festival-aix.com)**
- **Universidade de Santiago de Compostela (Es) : 2,8 M€ pour campUSCulturae (www.usc.es)**
- **Orchestre de Picardie (F) : 826 000 € pour un réseau d'orchestres en Europe (www.orchestredepicardie.fr)**
- **Théâtre national de la Communauté française de Belgique : 2,3 M€ pour Villes en scène (www.theatrenational.be)**

MAROC

# La saison française veut soutenir les artistes locaux

«*Une totale liberté de programmation et de diffusion*», garantit Bertrand Commelin, conseiller de coopération artistique et culturelle à l'ambassade du Maroc. En pleine effervescence politique dans le Maghreb, six instituts culturels et trois alliances françaises au Maroc proposent une saison culturelle commune. Elle fait suite à la mise en commun de moyens pour la venue du TNP de Christian Schiaretti, l'année dernière. Cette fois le programme compte pas moins de 120 manifestations : cirque, danse, débat d'idées, livre et photo. La communication unifiée permet d'associer des mécènes (Royal Air Maroc, Accor Maroc, Crédit du Maroc, Total et Maroc Télécom). Avantage budgétaire, chaque institut intervient à 30% maximum du coût plateau, le reste étant pris en charge par les dotations des sponsors et du service d'action culturelle de l'ambassade. Le budget est de 1,2 million d'euros, non compris le temps de travail des salariés. Mais le risque est de conférer à la programmation des centres culturels une image de «vitrine diplomatique» à un moment délicat. «*Au Maroc, ce n'est pas la liberté de parole qui fait défaut*, répond Bertrand Commelin. *D'ailleurs, nous avons donné une place importante à la danse. La question de l'art et de la politique sera également traitée dans le débat d'idées.*» De plus, le conseiller culturel explique qu'il n'est pas question de mettre en coupe réglée les établissements du réseau : «*Chaque directeur se détermine. Nous nous appuyons sur des compétences, comme Patrice Armengau, directeur de l'institut de Casablanca, pour la danse, ou Béatrice Bertrand, directrice de l'institut d'Agadir, pour le cirque.*» Sur le plan local, cette saison doit apparaître comme un coup de projecteur sur la coopération des instituts français avec les artistes marocains. «*Ce qui manque ici, ce sont les moyens pour professionnaliser le secteur artistique. Nous mettons l'accent sur la formation et le soutien à des parcours d'artistes marocains en professionnalisation.*» Le conseiller cite en exemples la création de la première école de cirque (Shems'y, à Salé) et la compagnie de danse 2K_far de Khalid Benghrib. L'année prochaine, Bertrand Commelin veut mettre l'accent sur la musique et le cinéma. ●

ALICE DUFOUR-FERONCE

**Isli d Tislit, de l'école du cirque Shems'y**

INITIATIVE

# À Cholet, Effervescences entre en «préambules»

La première édition de la biennale de danse de Cholet (49) Effervescences aura lieu du 1er au 11 juin, mais dès fin novembre ont débuté les compagnonnages associatifs. Des chorégraphes (Nicolas Maloufi, Christine Bastin, Bérengère Fournier et Samuel Faccioli, Thomas Lebrun) suivent des groupes d'une douzaine d'amateurs qui préparent des petites formes. Chaque compagnonnage est accompagné par la Ville à hauteur de 2 000 euros. La mairie organise ce festival et en a confié la direction artistique à Yvann Alexandre, chorégraphe en résidence dans la cité avec un cahier des charges détaillé. Le projet d'Yvann Alexandre comprend des préambules, à partir de mars, avec des impromptus sur le marché, dans les rues, un partenariat avec la médiathèque, du cinéma, des séances d'écoute au collège, des plateaux dans les écoles… Michel Gabaret, directeur de la Culture à la Ville, insiste sur la transversalité : «*Compagnonnages et préambules sont importants pour le brassage des publics et donner l'appétit de la danse à la population. J'ai voulu que tous les lieux culturels soient associés à l'événement.*» Le festival de juin proposera un volet de formation professionnelle et des conférences. Le budget artistique de 60 000 euros a permis d'accueillir sept spectacles de Louise Bédard, La Vouivre, Christine Bastin, la Nordswest Tanzcompagnie d'Oldenburg, Nicolas Maloufi, Kubilaï Khan Investigations, Germana Civera, Thomas Lebrun… Le budget global est de 140 000 euros. ● **Y. P.**

JEAN-LUC DEBREILLY

***Les ailes de la gravité et Lumière du vide,* d'Ingeborg Liptay**

***Des millions pour Feydeau.*** La diffusion de la pièce de Feydeau par la Comédie-Française, *Un Fil à la patte,* a réuni plus de 3 millions de spectateurs, le 22 février, sur France 2. La prochaine collaboration entre la Comédie-Française et France Télévisions est prévue pour le 17 juin, avec *Andromaque,* mis en scène par Muriel Mayette, en direct du théâtre antique d'Orange.

***Jazz franco-allemand.*** L'Afijma (association des festivals innovants en jazz et musiques actuelles) lance en mai un échange artistique avec Jazz am Rhein. La prise en charge des frais de transport par le réseau permettra à une dizaine de formations françaises de se rendre Outre-Rhin. Autant de formations allemandes se rendront en France.

***Trois Baudets cherchent resto.*** La salle parisienne des Trois Baudets cherche un partenaire pour son bar-restaurant, fermé depuis deux mois. Le directeur, **Julien Bassouls,** s'est séparé des quatre permanents au service et en cuisine, après avoir perdu plus de 100 000 euros. Située dans le quartier du Moulin Rouge, la salle a notamment dû faire face à une lacune de signalétique. La Ville de Paris a lancé un appel d'offres pour y remédier.

***Le Nord-Ouest en redressement.*** Ayant déposé le bilan l'été dernier, le Théâtre du Nord-Ouest, à Paris, bénéficie d'un plan de redressement. D'une durée de dix années, il permettra à la Compagnie de l'Élan d'épurer la dette de ce théâtre, dirigé par **Jean-Luc Jeener.**

***Le Comédia racheté.*** Le directeur de l'opéra de Massy, **Jack-Henri Soumère,** a racheté le Théâtre Comédia à Paris (1 000 places) à **Maurice Molina**. Ce dernier l'avait déjà modernisé pour en faire une grande scène parisienne du théâtre musical. «*J'ai l'intention de produire des adaptations françaises de comédies musicales américaines,* confirme le nouveau propriétaire. *Je vais aussi faire des travaux dans l'ancienne discothèque au sous-sol.*» Jack-Henri Soumère est notamment fondateur de l'Opéra de Massy, du Théâtre de Longjumeau et producteur du Ricard Live Music.

***Québec : prix BIS-La Scène.*** Lors de la soirée de gala de la Bourse Rideau, le 17 février à Québec, le prix BIS-La Scène a été remis au Théâtre Bluff. Cette compagnie fait du théâtre pour adolescent et l'une de ses dernières créations est *S'embrasent,* de Luc Tartar, mis en scène par Éric Jean, programmée au prochain Méli'môme, à Reims. Le prix récompense la pertinence d'une stratégie de diffusion vers la France. C'est donc la responsable de la diffusion, Marie Bernier, qui est venue recevoir le prix. La compagnie bénéficiera d'un stand aux BIS (Biennales Internationales du Spectacle), à Nantes, en janvier 2012, et d'une campagne de communication en France.

***Le Brigadier à Renucci.*** L'acteur Robin Renucci reçoit le prix Brigadier 2011 pour son interprétation dans *Désiré,* de Sacha Guitry, en tournée.

***Blois : projet de théâtre.*** Le conseil municipal de Blois (41) vient de lancer une *«mission d'études de diagnostic et de faisabilité»* pour un lieu dédié à la scène nationale. Le futur théâtre serait un lieu structurant du projet d'urbanisme de la gare. La scène nationale dirigée par **Catherine Bizouarn** dispose avec la Halle aux grains, d'un hémicycle de 630 places, souvent très réduit pour des spectacles conçus en frontal.

***Un prix pour Polau.*** Le Palmarès des jeunes urbanistes, organisé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a distingué cette année Polau, pôle des arts urbains. Laboratoire de recherche et d'expérimentation sur les arts et la ville, cette équipe d'urbanistes, géographes, scénaristes et architectes basée à Saint-Pierre-des-Corps (37) est conduite par **Maud Le Floc'h.**

MUSIQUES ACTUELLES

# Alliance entre producteurs

Le producteur À Gauche de la Lune, à Lille, a pris une participation minoritaire chez son confrère lyonnais Caravelle Prod. Olivier Boccon-Gibod, directeur de Caravelle Prod, explique que cette alliance est d'abord artistique : «*Nos artistes ont été souvent rapprochés par des programmateurs de ceux d'À Gauche de la Lune, pour en faire les premières parties.*» Ainsi a commencé un travail en commun. Le lillois et son homologue lyonnais coproduisent, par exemple, la tournée de la chanteuse Fredrika Stahl. Caravelle Prod s'est chargée du développement et du réseau de petites salles, MJC et scènes conventionnées, tandis qu'À Gauche de la Lune montait une tournée dans des salles plus importantes ainsi qu'à l'international. Les deux sociétés viennent de publier un catalogue commun, avant de mutualiser d'autres outils. «*Nous gagnons du temps, car il nous était difficile de monter de grosses tournées, et À Gauche de la Lune nous fait confiance sur défrichage artistique*», explique Olivier Boccon-Gibod. ● **N. D.**

MONTPELLIER

# Jean Varéla change les couleurs du Printemps

Davantage de théâtre, moins de musiques du monde. Le nouveau directeur Jean Varéla du festival Le Printemps des comédiens, à Montpellier (34), marque sa différence avec Daniel Bedos, dès la première édition dont il signe la quasi-totalité de la programmation. «*J'ai voulu présenter un éventail du théâtre qui jalonne notre vie de spectateurs et défendre le théâtre de service public dans toute son exigence*», dit-il. Au programme Georges Lavaudant, Michel Raskine, Joël Pommerat, Fellag, Peter Brook, mais aussi jan Lauwers, Pierre Rigal, Pierre Étaix et la rencontre poétique de Jeanne Moreau avec Étienne Daho… Les musiques, y compris du monde seront tout de même présentes avec Vieux Farka Touré, Rabih Abou-Khalil (concert), Tigran Hamasyan (concert), ainsi que le jazz ou le cirque. Le festival est porté essentiellement par le conseil général de l'Hérault, le nouveau directeur devant faire, cette année avec le retrait des subventions d'État au fonctionnement (-60 000 euros). Il a lieu sur le Domaine d'O, où la programmation à la saison est assurée par l'équipe de Christopher Crimes avec lequel Jean Varéla assure que les relations sont très bonnes – ce qui n'était pas vraiment le cas avec son prédécesseur. L'équipe du festival n'a pas changé, et Jean Varéla reste par ailleurs à la direction de Sortie Ouest à Béziers qui est également une structure départementale. Un des développements possibles du Printemps du comédiens, à l'avenir pourrait passer par une «territorialisation». ● **Y. P.**

LEUCATE

# Les Méditerranéennes sous d'autres cieux

Geneviève Girard et Bernard Batzen, directrice et directeur artistique d'Azimuth Productions, apportent des précisions sur le festival Les Méditerranéennes qui se tenait à Leucate depuis quatre ans. «*Après quatre années à Leucate et au seuil de la quinzième édition, les Méditerranéennes prennent des vacances studieuses. En accueillant des artistes majeurs dans un cadre exceptionnel et des conditions d'accueil du public de grande qualité, Les Méditerranéennes de Leucate ont connu un formidable retentissement médiatique et une reconnaissance internationale, saluée par plusieurs nominations aux European Festival Awards. Malheureusement, cette réussite n'a pas entraîné une fréquentation suffisamment importante pour permettre au festival d'exister sans certains supports indispensables.*» L'absence d'un camping adéquat, les incertitudes des financements et les questionnements sur la pérennité du site sont autant d'éléments qui ont conduit la société Azimuth, productrice du festival a décider de prendre le temps d'examiner les différentes propositions qui leur ont été faites pour assurer la pérennité de l'événement dans la région. Les Méditerranéennes n'auront donc pas lieu en 2011. «*Cette année sabbatique sera mise à profit pour préparer au mieux un rendez-vous en 2012 qui répondra aux attentes du public, des médias et des artistes.*» ●

JEAN GIRALT

**Lors de l'édition 2010.**

# Festivals en difficultés

***Strasbourg : Premières reporté.*** Le Théâtre national de Strasbourg a été obligé de se désengager du festival Premières qui annule l'édition 2011. Depuis six ans, le Maillon et le Théâtre national de Strasbourg sont associés pour ces découvertes de jeunes metteurs en scène européens. Julie Brochen explique sa décision par la «*contraction depuis quatre ans des financements des théâtres nationaux qui restent confrontés aux inéluctables augmentations de leurs coûts de fonctionnement*». Premières avait un budget de 270 000 €, financé pour moitié par les deux partenaires, sans subventions particulières. S'y ajoutaient les heures supplémentaires dans chaque théâtre.

***Le festival de la Côte d'Opale raccourci.*** Cet été sur le littoral du Pas-de-Calais, le festival de la Côte d'Opale aura lieu dans une version moins étendue et réduite à une semaine au lieu de deux. L'incertitude planait sur la manifestation après la décision de la Région Nord-Pas-de-Calais et du Département du Pas-de-Calais de baisser de 40% et 25% le montant de leur dotation. Devant la mobilisation pour sauver le festival, la Région limite la baisse à 15%. Sa subvention sera de 450 000 €, mais elle demande pour l'avenir une redéfinition du projet. «*Il est souhaitable de redonner une identité forte au festival*», insiste Catherine Génisson, vice-président chargée de la Culture à la Région. Patrick Dréhan, directeur du festival, est maintenu. La vice-présidente, Catherine Génisson nie tout désaccord de la Région avec celui-ci.

***Cognac : fin de Rire et Rock.*** L'humoriste Gérald Dahan dit avoir mis fin à son festival Rire et Rock à Cognac (16) parce que la mairie ne lui a pas confirmé de dates pour 2011. Maire de Cognac, Michel Gourinchas répond que le différent repose sur le coût du festival 2010. Festirock, l'association organisatrice présidée par la mère de l'humoriste, aurait encore des dettes. «*Gérald Dahan doit solder ce qu'il nous doit*», affirme le maire sans préciser le montant. «*Ce festival a été réalisé de manière amateur. Avec des coûts très élevés sur la communication et les cachets des artistes, pour n'attirer que 2 500 à 3 000 spectateurs par soir, sur trois jours*». En 2010, la subvention de la Ville était de 10 000 €.

***Skabazac cesse.*** L'association organisatrice de Skabazac a annoncé l'annulation du festival aveyronnais pour 2011 suite au refus des tutelles d'augmenter leurs aides. *«Les organisateurs étaient sur le registre de l'exigence et non du partenariat avec les collectivités»,* réplique Fabrice Geniez, vice-président de l'agglomération du Grand Rodez en charge de la culture. Pour 2012, l'association dit attendre que le Grand Rodez se manifeste. Mais la collectivité veut privilégier des actions sur l'année en faveur des musiques actuelles. Les 75 000 € de subventions jusque-là accordée à Skabazac seront désormais versés aux trois MJC de l'agglomération.

***Ils annulent aussi.***

- Chapiteuf à Carcassonne (11), festival de musiques actuelles, organisé par l'association 11 Bouge (*La Lettre du Spectacle* du 18 février)
- 100 Contest, festival de cultures urbaines à Cergy-Pontoise (95) (*La Lettre du Spectacle* du 4 février 2011).
- Le FAR, festival des arts de la rue de Morlaix (29), organisé par le Fourneau. (*La Lettre du Spectacle* du 4 février 2011).
- Les Élancées, à Istres (13). (*La Lettre du Spectacle* du 7 janvier 2011).

MARSEILLE

# Un peu de retard pour la Minoterie

Le chantier du nouveau théâtre de la Minoterie est retardé de quelques mois. Si la livraison de la coque (bâtiment) reste prévue pour avril 2011, l'aménagement intérieur du futur lieu devrait aboutir en juillet 2013. Faute d'appels d'offres concluant, le choix de l'architecte de cet espace a, en effet, été repoussé au mois d'avril 2011. Les quatre candidats sélectionnés sur la short list présenteront leur projet respectif en mars. Du fait de ce contretemps, l'équipe du théâtre prévoit une programmation «hors les murs» entre septembre 2012 à juillet 2013. «*La mairie va nous prêter des locaux pour l'aspect administratif et technique,* explique Haïm Menahem, directeur technique du théâtre. *En revanche, nous sommes en train de chercher une solution pour les représentations.*» Rien ne semble encore décidé. L'idée de monter un Magic Mirror, de préférence dans le périmètre d'Euroméditerranée, lieu d'implantation du futur théâtre, est évoquée. Le théâtre envisage également de faire appel à d'autres acteurs culturels marseillais pour un hébergement momentané. Quelle que soit la solution, «*si on reste sur la même marge de manœuvre financière, on risque d'avoir quelques difficultés*», prévient Haïm Menahem. ● **M. D.**

MARC DOMAGE

**Laurent Pichaud à La Minoterie, en avril**

PUY-DE-DÔME

# Un Tremplin pour Beaumont

La Ville de Beaumont (Puy-de-Dôme) a inauguré le 26 février le Tremplin, équipement culturel en régie directe, cofinancé par la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand. Le Tremplin comprend deux studios de répétition et une salle de spectacles (500 spectateurs debout ou 250 assis). Alain Lagru, responsable du service culture de Beaumont, assure la programmation théâtre, humour et jeune public, tandis que Frédéric Roz (ex-l'Art Scène à Issoire) est en charge des musiques actuelles depuis janvier dernier. Le Tremplin sera avant tout un outil de développement pour les groupes en professionnalisation. À proximité, la salle de la Coopé assure un important travail de diffusion. Le Tremplin dispose d'un budget de fonctionnement de 350 000 euros, pour une part artistique de plus de 100 000 €. ● **N. D.**

***Les Hivernales sans studio.*** Le centre de développement chorégraphique les Hivernales d'Avignon aura quitté son studio de la rue des Escaliers Saint-Anne le 31 mars (*La Lettre du Spectacle* du 3 décembre 2010). Les locaux ont été loués à la cie Fraction de **Jean-François Matignon** et au collectif musical Inouï. Cela constitue une situation inédite pour un CDC puisque celui-ci se trouve dépourvu de studio. L'abandon de ce lieu aménagé il y a presque vingt ans, est un symbole que personne ne veut assumer. Les Hivernales ont toujours affirmé qu'il s'agissait d'une exigence des tutelles, lesquelles se rejettent la responsabilité.

***Le Reggae Sun Ska in extremis.*** Le festival Reggae Sun Ska s'installe provisoirement à Pauillac (33) après avoir frôlé l'annulation par manque de lieu. Accueillant plus de 45 000 spectateurs, le festival est resté fidèle au Médoc, malgré trois déménagements en treize éditions. L'association organisatrice, Music'action, souhaite depuis plusieurs années acheter un terrain, sans succès. L'édition 2012 dépendra en partie de la possibilité de maintenir le festival à Pauillac ou de trouver un lieu définitif.

***Jazz et tourisme.*** Le ministère des Finances et le Comité national du tourisme ont confié une mission intitulée Jazz et tourisme à **Jean-Michel Proust,** ex-directeur artistique du Duc des Lombards. Il présentera, d'ici juin 2011, une analyse sur le fonctionnement et l'impact des plus de 500 festivals de jazz.

***Deezer de Talents.*** L'Adami, le site Deezer et le festival Europavox s'associent pour le prix Deezer de Talents. Celui-ci sollicite les internautes afin qu'ils désignent, avant le 3 avril, leur artiste parmi cinq finalistes choisis par un jury de professionnels. Le gagnant remportera 6 000 € de la part de l'Adami, une programmation au festival Europavox en France et en Europe, ainsi qu'une diffusion sur Deezer et ARTE Live Web. 880 artistes se sont inscrits, soit 30% de plus que lors du premier concours, qui avait consacré le groupe Music is not Fun.

***NeoNovo en festival.*** L'Office de tourisme de Lampaul (29) a confié au tourneur rennais NeoNovo l'organisation du festival de musiques actuelles les Petites Folies. La première édition aura lieu du 1er au 4 juin dans différentes communes du Pays d'Iroise. Des concerts acoustiques de petite jauge auront lieu les deux premières journées avec un billet inférieur à dix euros, avant des concerts de musique amplifiée les 3 et 4 juin pour 1 000 à 1 500 spectateurs par soir, lesquels seront invités à fixer le prix de leur billet. Jim Murple Memorial, Mohamed Abozekry ou Siam sont confirmés.

***La Loppsi 2 en suspens.*** La revente sur Internet de billets de spectacle ou d'événements sportifs à un prix supérieur à leur valeur faciale devait être interdite par la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi 2), votée le 8 février. La loi modifiait l'article L. 443-2 du Code du commerce. Mais le PS et le PCF ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel, afin de censurer quinze articles dont celui interdisant la revente de billets. Les neuf sages devraient se prononcer avant le 15 mars.

## VITE DIT

◗ Bouygues Construction démarrera en mars le chantier de la salle philharmonique de Paris, à La Villette. ◗ L'Opéra de Paris a réalisé un record de remplissage en 2010, avec 782 000 places vendues (+1,3%) en 456 représentations. ◗ Le futur théâtre de l'Archipel, à Perpignan, est passé sous statut d'établissement public de coopération culturelle, présidé par Jean-Paul Alduy, premier adjoint de Perpignan et ancien maire.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Les intercommunalités d'Alsace face à la culture

L'Agence culturelle d'Alsace, dirigée par Francis Gelin, a réalisé en 2010 une étude sur l'intercommunalité culturelle. Alors d'enjeux nationaux sur les missions des collectivités, cette étude révèle que pour 92% des établissements intercommunaux dans cette région assument une compétence culturelle, selon le président interrogé. Et 44% désignent le spectacle vivant au premier rang des interventions intercommunales, loin devant la lecture publique. En termes d'apport financier à la culture, les écarts sont importants, de 2 à 30 euros par habitant. L'étude distingue entre un rôle d'accompagnateur et un rôle d'entrepreneur gestionnaire, mais observe que l'institutionalisation progressive de la culture dans les intercommunalité relève d'une «*sédimentation d'interventions multiples et diversifiées donnant lieu à un contenu culturel flou*». L'étude analyse cette action morcelée à travers le jeu de négociations et de compromis entre maires, à la base de la prise de décision dans une intercommunalité : «*Le faible engagement d'un EPCI en matière culturelle doit donc être lu, non pas simplement comme le résultat d'un simple désintérêt politique, mais comme le produit de ces stratégies d'évitement de la controverse et du conflit*», écrit l'auteur, Audrey Freyermuth, docteur en sciences politiques à l'université de Strasbourg qui a piloté les recherches et entretiens, l'analyse et la synthèse. www.culture-alsace.org ●

***Languedoc-Roussillon : observation culturelles.*** Le premier séminaire initié en 2007 par la DRAC et le conseil régional de Languedoc-Roussillon sur l'observation culturelle avait permis de lancer trois études régionales sur l'emploi, la formation et les conditions de création et de diffusion. Après un point d'étape réalisé en 2009, s'ouvre une troisième phase. Le séminaire des 21 et 22 avril traitera des évolutions technologiques, mutations structurelles, financières, réglementaires et territoriales, avec une ouverture sur l'Europe et l'international. Il est organisé par Languedoc-Roussillon Cinéma et Réseau en scène Languedoc-Roussillon, dans le cadre du Comité régional des professions du spectacle (Coreps).

***Allemagne : résidences.*** Le Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie lance un appel à projets pour les 7e éditions (Mülheim an der Ruhr) et 8e (Wuppertal) de son Danse Recherche. Il s'agit d'attribuer des bourses pour des chorégraphes/danseurs/performeurs pour une recherche, sans pression de production. Propositions avant le 30 mai. www.nrw-kultur.de.

***Le Footsbarn en Inde.*** Le Footsbarn Travelling Theatre qui fête ses 40 ans cette année, a dévoilé son projet en Inde. Il prévoit la construction d'un chapiteau qui sera laissé ensuite à la disposition des artistes indiens. Le rêve du Footsbarn est dévenu réalité suite à la rencontre avec des artistes indiens comme l'Abhinaya Theatre Village et de partenaires comme la ville de Guimarães, au Portugal, capitale européenne de la Culture 2012 qui l'accueille en résidence, le Prithvi Theatre de Bombay, l'Alliance française de Delhi, l'ambassade de France en Inde, la Jaipur Virasat Foundation. La création, une adaptation de *La Tempête,* aura lieu fin mai 2012, à Guimarães, suivie d'une tournée européenne. Le Footsbarn sillonnera l'Inde d'octobre 2012 à mars 2013.

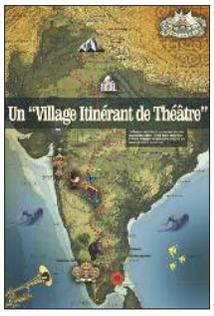

D.R.

***Guide Web avec Télérama.*** Le magazine *Télérama* lance en mars un guide urbain sur Internet. Il proposera une sélection d'événements culturels (expos, concerts, spectacles vivants...), du cinéma (tous les films à l'affiche, avec critiques, salles et horaires), ainsi qu'une sélection de bars, boutiques et restaurants, testés par les journalistes de *Télérama Sortir.* La fiche d'annonce des spectacles est assortie de vraies critiques ou de commentaires de la rédaction. Il est disponible pour l'instant sur Paris, Lille, Lyon et Marseille.

***Jo Bithume : soutien.*** La compagnie de théâtre de rue Jo Bithume, basée à Angers (44) organise un événement du 24 au 27 mars, dans sa ville de Saint-Barthélemy d'Anjou (49) dans le but de récolter des fonds. Après presque trente ans d'existence, la compagnie traverse des difficultés. Deux créations ont été retardées par manque de coproducteur ou retrait de financeurs.

***Marionnettes au centre commercial.*** La Maison de la marionnette, compagnie nantaise septuagénaire, quitte en mars son théâtre de 50 places pour emménager dans le centre commercial Beaulieu, une première en France. La compagnie a signé un bail de dix ans pour une location de 25 000 € par an, soit presque l'intégralité de sa subvention municipale. Elle disposera d'une scène modulable et d'une jauge de 100 places, accueillera des compagnies en résidence. Le groupement d'intérêt économique du centre commercial a financé les travaux d'aménagement. **Serge Couturier**, responsable de la compagnie, dit avoir répondu à l'intérêt manifesté par la direction du centre commercial pour des projets à dimension culturelle. En 2010, la compagnie avait été accueillie à Beaulieu pour près de 70 spectacles gratuits et 8 000 spectateurs accueillis sur l'année.

## PARUTIONS

● **LIEUX DE SPECTACLES ET FESTIVALS.** Présenté sous forme de clé USB, il s'agit d'un annuaire de 2 600 lieux de spectacles (théâtres, centres culturels, salles de concerts...) et 2 200 festivals en France. Chaque fiche détaille la catégorie de l'établissement (label éventuel), le type de programmation, la jauge, les dimensions du plateau, les principaux contacts, les coordonnées complètes. L'utilisateur peut sélectionner des listes à partir de ces différents critères. Le logiciel permet d'exporter l'ensemble des données sous format texte ou Excell. Édité par La Scène, 99 €.

D.R.

● **SCÈNE JURIDIQUE.** Le Centre national du théâtre ouvre un site Internet qui entend répondre à *«toutes les questions juridiques des administrateurs et porteurs de projet du spectacle vivant»*. Le service est accessible via un abonnement de 120 € HT par an.

● **PANORAMA CONTEMPORAIN DES ARTS DU CIRQUE.** En reprenant une formule déjà exploitée pour présenter la danse contemporaine, Pierre Hivernat et Véronique Klein livrent un pavé séduisant présentant 70 compagnies majeures du monde circassien. Un outil pratique pour aborder le cirque d'aujourd'hui qui manque toutefois d'un index, voire d'une analyse esthétique. 607 p. Éd. Textuel/HorsLesMurs.

## SUR VOS AGENDAS

**PARIS**
**LE 8 MARS**
**Les contrats 360° en question : quelle réalité pour la filière ?**
Par l'IRMA et la Bellevilloise.
www.irma.asso.fr

**PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE**
**DU 10 MARS AU 10 AVRIL**
**Rencontres entre un chorégraphe et un écrivain**
Par Concordan(s)e.
www.concordanse.com

**CAEN**
**LE 27 MARS**
**Le corps du texte, liens entre cirque et théâtre**
Par La Brèche et le Panta Théâtre et la SACD.
contact@pantatheatre.net

**RENNES**
**LE 29 MARS**
**Quels sont les espaces de tentatives artistiques ?**
Par Spectacle vivant en Bretagne.
m.david@svbretagne.fr

**LES 29 ET 30 MARS**
**Patrimoine culturel immatériel : transmettre, oui, mais comment ?**
Par l'université Rennes 2 et la Maison des cultures du monde.
01 45 44 72 30.

**ANGERS**
**LES 30 ET 31 MARS**
**Culture : regards croisés sur le développement durable**
Par *La Scène*, avec Le Quai, forum des arts vivants et la Ville d'Angers.
www.lascene.com

**MONS ET MAUBEUGE**
**DU 30 MARS AU 2 AVRIL**
**Focus théâtre**
Par l'ONDA, l'Institut Français et Le Manège.
nathalie.vimeux@onda.fr

**DIJON**
**LE 31 MARS**
**Espaces entre les champs culturel et social**
Par Itinéraires singuliers.
http://itineraires ing.canalblog.com

**DINAN**
**LE 1ER AVRIL**
**Jouer et transmettre : de nouvelles pratiques ?**
Spectacle vivant en Bretagne. m.filloux-vigreux@svbretagne.fr

**SAINT-ÉTIENNE**
**LE 4 AVRIL**
**Éducation artistique, action et médiation culturelle**
Par l'Espace Boris-Vian.
04 77 41 07 26.

**COGNAC**
**LE 7 AVRIL**
**Diffusion à l'international**
Par l'agence du spectacle vivant Poitou-Charentes et Premier'Acte.
emilie.bourbon@arsv.fr

**NANTERRE**
**LE 8 AVRIL**
**Traditions musicales et transmission orale**
Par l'ONDA dans le cadre de Planète musique.
fabienne.bidou@onda.fr

**BLOIS**
**LE 12 AVRIL**
**Rencontre Arts de la rue**
Par la Fédération des arts de la rue du Centre et Culture O Centre. www.cultureocentre.fr

**NANTES**
**DU 13 AU 17 AVRIL**
**Petits et grands**
Rencontres professionnelles dans le cadre du nouveau festival jeune public.
www.petitsetgrands.net

**SAINT-LÔ**
**LE 15 AVRIL**
**Cirque en campagne : Contraintes et potentialités du chapiteau**
La Brèche. 02 33 88 43 73.

**MONTPELLIER**
**LES 21 ET 22 AVRIL**
**Séminaire : l'information et l'observation culturelles**
Par Languedoc-Roussillon Cinéma et Réseau en scène Languedoc-Roussillon.
http://www.reseauenscene.fr/rencontres-professionnelles.php?ArticleID=115

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE SERVICES

**IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**
Etablissement public territorial
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
CNFPT – délégation grande couronne
7 rue Charles et Émile Pathé
78048 GUYANCOURT CEDEX – France
Tél : 0130961350
**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Éducation

**OBJET DU MARCHÉ**
Formation Initiale d'Adaptation des policiers municipaux : adaptation de son comportement en situation de police de proximité
**Lieu d'exécution :** Île-de-France

**CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**
**Unité monaitaire utilisée :** l'euro
Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Justifications autres en saisie libre :

cf. réglement de la consultation

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- 40% : qualité et pertinence de la proposition d'intervention
- 35% : prix proposé
- 25% : qualité des CV des intervenants, des références du candidat

**PROCÉDURES**
**Mode de passation :** Procédure adaptée art.30

**CONDITIONS DE DÉLAI**
**Date limite de réception des offres :** 29/03/2011 à 12H00
**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours

**AUTRES RENSEIGNEMENTS**
**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2411009
**Conditions et mode de paiement :**
le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable sur le site internet de la délégation : www.grandecouronne.cnfpt.fr, rubriques "prestataires", "dématérialisation des procédures de marchés publics".

**MARCHÉ DIVISÉ EN LOTS**
- Lot N° 3

Description : adaptation de son comportement en situation de police de proximité (reconstitution par jeux de rôle de mises en situation) – Montant minimum par an : 4 000 € HT – Montant maximum par an : 12 000 € HT
- Lot N° 4

Description : adaptation de son comportement en situation de police de proximité (reconstitution par jeux de rôle de mises en situation) - Montant minimum par an : 4 000 € HT – Montant maximum par an : 12 000 € HT

Durée du marché : de sa date de notification au 15 septembre 2012.

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

# AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
## Communauté de Communes Moyenne Durance

Communauté de communes MOYENNE DURANCE

### 1 IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE

Communauté de Communes Moyenne Durance – Immeuble Communal
04160 CHÂTEAU ARNOUX
Tél : 04 92 33 20 00 - Fax : 04.92.64.29.84

### 2 TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Établissement public de coopération intercommunale

### 3 OBJET DE LA CONSULTATION

Délégation du service public de gestion du projet culturel du théâtre Durance, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18, R.1411-1 à R.1411-2 et D.1411-3 à D 1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

### 4 CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE LA DÉLÉGATION

Le contrat sera conclu pour une durée de contrat de sept (7) ans à compter du 18 décembre 2011, les caractéristiques principales de la délégation sont les suivantes :

• Élaboration et exécution d'un projet annuel de développement culturel du territoire dans le cadre d'un conventionnement de spectacle vivant axé sur :
o Diffusion d'une offre artistique pluridisciplinaire via le Théâtre Durance (théâtre, danse, musique, cirque, manifestations grand public…) :
o Soutien à la création artistique ;
o Mise en place d'une politique de sensibilisation artistique envers les jeunes publics ;
o Développement de coopération et de créations artistiques transfrontalières et internationales.

• Assurer le fonctionnement des équipements, structures et installations nécessaires à la bonne exécution de la délégation comprenant notamment le théâtre Durance (salle de 330 places assises et 1 100 debout).

• Procéder avec l'appui de l'autorité délégante aux demandes de subventionnement auprès des organismes extérieurs publics ou privés, afin d'obtenir un financement optimum du projet culturel.

### 5 CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

• Lettre de candidature, datée et signée, permettant d'identifier le candidat (nom dénomination, adresse du siège, forme juridique) et accompagnée du pouvoir de la personne physique habilitée à déposer l'offre au nom du candidat. En cas de groupement de candidats, la lettre de candidature devra indiquer la composition et la forme du groupement ainsi que le nom de l'opérateur économique mandataire, et être signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque cotraitant de signer l'offre de candidature au nom du groupement ;

Chaque entreprise candidate, ou en cas de candidature présentée en groupement, chaque membre du groupement, devra fournir en outre les documents suivants :

• Attestations, certificats et justifications prévus à l'article 8 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et par l'arrêté du 31 janvier 2003 modifié; justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales ;

• Une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre État de l'Union Européenne ;

• Attestation sur l'honneur du respect des obligations liées à l'emploi de travailleurs handicapés prévues dans le code du travail (L. 5212-1 à L. 5212-4) ;

• Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

• Moyens en personnels et matériels du candidat ;

• Références du candidat sur des exploitations similaires ;

• La copie des comptes annuels (bilan, compte de résultat) des trois derniers exercices connus. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront tout élément permettant d'évaluer leurs capacités économique et financière et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires ;

• Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

### 6 CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

1°) Conformité des dossiers de candidatures aux obligations règlementaires imposées au précédent chapitre ;
2°) Garanties professionnelles et financières des candidats ;
3°) Aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ;

### 7 DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Le présent appel à candidatures a pour but de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.
Les candidats dont la candidature aura été retenue par la Commission visée à l'article L. 1411-5 du Code général des collectivités territoriales, recevront un dossier de consultation sur le fondement duquel ils seront appelés à présenter une offre.

### 8 PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

L'ensemble des pièces fournies dans la candidature sera obligatoirement rédigé en langue française. Aucun dépôt par voie électronique ou par télécopie n'est autorisé.
Les candidats transmettront leur candidature sous pli cacheté contenant une enveloppe intérieure également cachetée, contenant l'ensemble des pièces constituant le dossier de candidature, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception et d'en garantir la confidentialité.

### 9 DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le vendredi 29 avril 2011 avant 16:00 heures.
Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Moyenne Durance, Immeuble Communal 04160 CHATEAU ARNOUX, sous enveloppe cachetée portant la mention : «Candidature pour la Délégation du service public de gestion du projet culturel du théâtre Durance - À n'ouvrir qu'en Commission de Délégation de Service Public chargée de l'Ouverture des Plis».

Les plis, dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ou remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

### 10 RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront contacter :
Monsieur MEYNIER Mathias
Services Marchés Publics
Tel : 04.92.33.20.35
Fax : 04.92.64.29.84

### 11 DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION

18 février 2011

ANNEMASSE à vivre ensemble

# AVIS D'APPEL À CANDIDATURES
## VILLE D'ANNEMASSE

M. Christian DUPESSEY, Maire – Hôtel de Ville – BP 530 – 74107 ANNEMASSE Cedex – Tél : 04 50 95 07 00 – Fax : 04 50 95 07 01

### PRINCIPALE(S) ACTIVITÉ(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR : SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ;

**OBJET :** GESTION DU CENTRE CULTUREL DE CHATEAU-ROUGE - Délégation de service public - Avis d'appel public à candidature

**NATURE :** Services

**TYPE :** Catégorie de services n°26
Services récréatifs, culturels et sportifs

**MODE :** Délégation de Service Public selon les art. L1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

**DURÉE :** 3 ans, soit du 01/01/2012 au 31/12/2014

**DESCRIPTION :** Le Centre Culturel de Château-Rouge a été construit en 1980 et agrandi en 2003. Il est un équipement phare de la Ville et contribue à son rayonnement.
Il comprend aujourd'hui :
- 1 salle de spectacles modulable de 1 200 places avec ses annexes techniques ;
- 1 salle de concert (500 places) ;
- 1 salle de répétition (115 places) ;
- 4 studios de répétition ;
- l'espace café-concert ;
- des bureaux et des places de stationnements.

Le Centre Culturel de Château-Rouge développe aujourd'hui pour le compte de la Ville les activités de création, de diffusion culturelle et d'accompagnement en matière de spectacles vivants et de musiques actuelles.
Le Centre Culturel de Château-Rouge est actuellement géré par un gestionnaire dans le cadre d'une convention d'affermage. Celle-ci arrive à échéance le 31/12/2011, la Ville souhaite maintenir et développer sur son territoire un service culturel de grande qualité.
Le type de délégation à renouveler sera l'affermage.

**NOMENCLATURE :** Classification CPV :
Principale : 79952100 - Services d'organisation d'événements culturels

**FORME :** Les variantes sont refusées

### CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

**FORME JURIDIQUE :** aucune

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Situation juridique

Références requises :
- S'il s'agit d'une société, Extrait k-bis de moins de 3 mois,
- Certificats fiscaux et sociaux attestant la régularité de la situation du candidat au 31/12/2010 ou état annuel des certificats reçus (imprimé NOTI2 ou DC7)
- Attestations sur l'honneur de n'avoir pas fait l'objet : d'une condamnation définitive, au cours des 5 dernières années, pour l'une des infractions prévues au Code Pénal articles 222-38 et suivants et à l'article 1741 du Code Général des Impôts : d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire concernant les infractions visées aux art L.8221-1 et suivants du Code du Travail : d'une condamnation au titre du 5° de l'art 131.39 du Code Pénal
- Attestation du respect par le candidat de l'obligation prévue aux art L.5212-1 à 4 du Code du travail en matière d'emploi des travailleurs handicapés
- Attestation sur l'honneur affirmant que l'entreprise n'est pas en liquidation judiciaire ou copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité professionnelle du candidat pour l'année en cours de validité

#### Capacité économique et financière

Références requises :
- Déclaration du chiffre d'affaires global annuel sur les 3 derniers exercices ou pour les candidats nouvellement créés, des exercices disponibles,
- Bilans et comptes de résultat des 3 derniers exercices clos disponible

#### Référence professionnelle et capacité technique

Références requises :
- Description détaillée du candidat comprenant notamment, les moyens en personnel, les compétences techniques et l'implication du candidat dans le monde artistique.
- Liste de références sur les 3 dernières années pour l'exploitation de services similaires ou de toute autre référence démontrant la capacité à assurer l'exécution du service public objet de la présente procédure. Pour les candidats nouvellement créés, le candidat peut faire état des références acquises précédemment dans le cadre de la participation à d'autres structures.

En cas de groupement chaque membre du groupement produira l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature qui sera renseignée par tous les membres du groupement et de la présentation du candidat :
- La Lettre de candidature signée par le représentant du candidat habilité, qui précise également en cas de groupement l'identité de chaque membre, la forme du groupement et contient l'habilitation du mandataire à signer au nom du groupement,
- La Présentation du candidat Pour l'ensemble des renseignements demandés sur la capacité des candidats, ceux-ci sont invités à utiliser les formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics (DC1, DC2, Noti2 ou DC7) disponibles sur le site de la Ville http://www.ville-annemasse.fr/Economie/Marches-Publics

### CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Sélection des candidatures : conformément aux dispositions de l'article L1411-1 du Code général des collectivités territoriales, la commission d'ouverture des plis prévue à l'article L1411-5 du Code général des Collectivités territoriales dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article 5212-2 du Code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, au regard des éléments demandés pour faire acte de candidature.
- Les candidats retenus à l'issue de la sélection des candidatures seront admis à présenter une offre. Ils recevront un dossier de consultation définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à assurer, ainsi que les conditions financières d'exploitation. Les critères d'attribution de la délégation seront précisés dans le règlement de consultation.

### RENSEIGNEMENTS

**Administratifs**
Service Marchés Publics - Tel 04.50.95.07.00 (postes 1060 et 1061) - Fax 04.50.95.07.01
Courriel : groupe_sql@mairie-annemasse.fr

**Techniques**
Service culturel et évènementiel – P. Merlin 04.50.95.07.00 (poste 1801) - Fax 04.50.95.07.01

### CANDIDATURES

Remise des candidatures le 18/04/11 à 17h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Validité des offres : 150 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

### DÉPÔT

Dépôt dématérialisé en salle des marchés
Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Mairie Annemasse - Service marchés publics - 1er étage Hôtel de Ville - 74107 Annemasse Cedex

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun
BP 1135 38022 Grenoble Cedex
Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun
BP 1135 38022 Grenoble Cedex
Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69
greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi le 24/02/2011 à la publication

ville de Ludres — Espace Chaudeau

## Avis d'appel public à la concurrence

**Procédure adaptée article 28 du CMP**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Ville de Ludres
1 place Ferri de Ludre
54711 Ludres cedex
tél : 03 83 26 14 33
fax : 03 83 26 10 58

**Personne responsable du marché :**
M. le Maire P.Boileau

**Objet du marché :**
Marchés en procédure adaptée - Espace Chaudeau - programmation des saisons artistiques 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

**Lieu d'exécution :** Ludres

**Caractéristiques principales :**
La Ville de Ludres recherche un ou plusieurs prestataires pour assurer la programmation artistique de la salle de spectacles sur les saisons 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**
- DC1,
- DC2, compétences et moyens du candidat.

**Critères d'attribution :**
La valeur technique de l'offre, sur la base du mémoire justificatif (60 points), le Prix des prestations (40 points).

**Date limite de réception des offres :**
mercredi 23 mars 2011 à 11h00

**Adresse auprès de laquelle un dossier peut être retiré et des renseignements peuvent être obtenus :**
Mr Xavier BLANC,
1 place Ferri de Ludre
54711 Ludres cedex,
tél : 03 83 26 14 33
(dossier disponible sous format papier ou format informatique).

**Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :**
**Mairie de Ludres – 1 place Ferri de Ludre – 54711 Ludres cedex**

Référence dossier : 052011ST

---

Université Paris-Sud 11 — CFMI

Le CFMI de l'Université Paris-Sud 11 recrute

## un directeur h/f

**Prises de fonctions le 1er septembre 2011**

### MISSIONS

**La responsabilité de l'organisation et de la direction du centre :**
■ L'encadrement de l'équipe pédagogique et administrative ■ La gestion financière et la relation avec les tutelles ■ La conception et le suivi du plan de formation ■ La conception des projets artistiques liés aux plans de formation ■ Le suivi des parcours de formation des étudiants (formation initiale, continue, VAE).

Une charge d'enseignement dans son domaine de compétences.
La participation à la réflexion sur les questions liées à l'enseignement artistique au niveau régional et national.

### CONDITIONS

Etre titulaire du Certificat d'Aptitude de directeur délivré par le MCC, ou de l'agrégation d'éducation musicale et chant choral ou d'autres titres équivalents.

### PROFIL

■ Compétences musicales et pédagogiques ■ Connaissance des établissements d'enseignement relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, et de ceux relevant des collectivités territoriales (écoles de musique) ■ Bonne connaissance des politiques culturelles territoriales ainsi que des milieux artistiques musicaux et éducatifs ■ Bonne connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur de la musique ■ Qualités relationnelles ■ Capacité à diriger une équipe ■ Capacité à développer les partenariats déjà établis ■ Sens de l'initiative et de l'organisation ■ Grande disponibilité.

**Poste CDD 3 ans renouvelable**

**Date limite de dépôt des candidatures : Lundi 4 avril 2011**
**Adresser curriculum vitae détaillé, lettre de motivation, justificatifs de diplômes et précisions sur la situation administrative à :**
**Monsieur Le Président de l'Université Paris-Sud 11,**
**Bâtiment 300, 91405 Orsay Cedex.**

---

spectacle vivant en Picardie

**L'EPCC**
**« Spectacle vivant en Picardie »**
**recrute son**
**Directeur**

Créé en 2007 par la Région et l'Etat, l'EPCC est un centre de ressources dédié au spectacle vivant dont les missions principales, en cohérence et complémentarité avec celles des collectivités, de l'Etat, des scènes, agences et pôles artistiques régionaux sont les suivantes : Appui aux projets culturels de territoire • Capitalisation d'expériences et facilitation des échanges au plan régional et interrégional • Mise en cohérence des offres de formation professionnelle • Organisation logistique de grands événements régionaux (Picardie Mouv, Jardins en scène notamment).

**Missions :**
Dans le cadre des orientations déterminées par le Conseil d'administration, le directeur aura en charge d'élaborer et mettre en œuvre le programme d'actions de l'établissement d'assurer sa gestion, d'initier et développer des partenariats.

**Compétences :**
De formation supérieure Bac +4/5 au minimum, le candidat devra bénéficier d'une expérience confirmée dans la mise en œuvre de politiques publiques et projets culturels. Il devra avoir une bonne connaissance des enjeux actuels du spectacle vivant, une réelle aptitude au management et à la mise en œuvre de politiques de développement culturel territorial, le goût pour le travail collaboratif et de bonnes qualités gestionnaires.

**Contrat :** à temps plein de 3 ans renouvelable
Lieu : Amiens
Rémunération en fonction de l'expérience

PROFIL CULTURE

Date limite de réception des candidatures : **31 mars 2011**
Les candidats présélectionnés devront ensuite présenter le projet qu'ils envisagent de développer, en fonction d'un cahier des charges qui leur sera adressé.

**Adresse :**
Adressez votre candidature, **lettre de motivations et curriculum vitae** à
M. le Président de l'EPCC Spectacle Vivant en Picardie
Conseil Régional de Picardie – 11 Mail Albert 1er BP 2616 - 80026 AMIENS cedex 1

---

lux Scène nationale de Valence recrute

## un responsable administratif et financier

Dédiée aux arts visuels et au cinéma, lux Scène nationale remplit des missions de diffusion, de production et d'éducation à l'image, avec une équipe de 11 permanents et un budget annuel de 1ME.
Sous l'autorité de la directrice, vous aurez en charge :

**La Gestion budgétaire**
— Préparation et exécution du budget sur Unido
— Suivi des demandes de subventions, dépôt des états financiers définitifs
— Vérification des comptes annuels et des situations intermédiaires
— Contrôle de gestion
— Établissement et suivi des budgets d'investissement sur projets
— Gestion des contrats fournisseurs

**Le Contrôle de la comptabilité (en relation avec la comptable)**
— Comptabilité générale et analytique
— Déclarations fiscales
— Etablissement des documents comptables et légaux
— Gestion financière, suivi de la trésorerie et du versement des subventions
— Veille comptable et fiscale

**La Gestion administrative**
— Edition des contrats de production et de cession pour les activités artistiques ; des contrats d'embauche
— Suivi du temps de travail, congés payés et du plan de formation des salariés

**L'Encadrement du service administratif et comptable**

PROFIL SOUHAITE
Expérience à un poste similaire de 2 ans minimum.
Maîtrise des procédures comptables, financières, fiscales et sociales appliquées au spectacle vivant, expositions et cinéma. Bonne organisation, rigueur, disponibilité.

CONDITIONS
Poste à pourvoir au 1er juin 2011 — 35 h/semaine. Date limite de candidature : 15 mars 2011.
Cadre 3 de la Convention collective Syndeac (directeur de service).

MODALITES
Envoyer lettre de candidature et CV à recrutement@lux-valence.com en portant dans l'objet : « Recrutement Responsable administratif et financier ».

lux®
Scène nationale
de Valence

La Comédie de Clermont-Ferrand
scène nationale

## LA COMÉDIE DE CLERMONT FERRAND

SCÈNE NATIONALE recrute son

# SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (H/F)

### CADRE DE LA MISSION

**Le (la) secrétaire général exerce sa mission sous l'autorité du Directeur et de l'administratrice de la scène nationale. Il (elle) encadre et planifie les activités du service communication-relations avec le public et accueil/billetterie.**

### MISSIONS

- Mise en œuvre et suivi général du projet artistique et des décisions prises par la direction
- Animation et coordination de son équipe chargée quotidiennement des relations avec les artistes et les publics
- Définition et développement, en concertation avec la direction, de la stratégie de communication dans le but de promouvoir et d'augmenter la fréquentation et de diversifier les publics
- Élaboration et suivi du budget du service communication en concertation avec la direction
- Responsable des contenus rédactionnels de tous les documents
- Définition des actions culturelles et de leur exécution
- Organisation de l'accueil des publics et des artistes
- Rédaction de bilans de suivis d'actions
- Mise en œuvre d'outils d'analyse des publics
- Représentation institutionnelle déléguée
- En charge d'impulser une pratique de mécénat

### PROFIL

- BAC +5, 4 à 6 ans d'expérience similaire nécessaire
- Connaissance approfondie de l'environnement culturel et du secteur public
- Capacité à manager et encadrer des équipes : grand sens de l'écoute, esprit d'équipe, sens des responsabilités
- Capacités à nouer des partenariats
- Compétences dans le domaine de la communication et dans la gestion budgétaire
- Grand sens de l'organisation pour assurer l'efficacité des actions menées
- Prise d'initiative, autonomie, grande disponibilité en soirée et le weekend et résistance au stress
- Qualités relationnelles et capacités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique (Mac et Pc) et du logiciel de billetterie
- Anglais : courant
- Titulaire du permis B

### CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI, période d'essai de 3 mois renouvelable
- Statut : Cadre 3
- Rémunération : selon la convention collective SYNDEAC
- Lieu : Clermont-Ferrand (63), déplacements à prévoir sur le territoire français et étranger
- Poste à pourvoir le plus tôt possible

Candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à envoyer avant le 31 mars 2011 par courrier à :
Jean-Marc Grangier, directeur
La Comédie de Clermont-Ferrand
Rue Abbé de l'Epée – 63000 Clermont-Ferrand
ou par mail à c.belot@lacomediedeclermont.com

ONYX
La Carrière

**ONYX-La Carrière, Scène conventionnée pour la danse**
Etablissement Public de Coopération Culturelle
*1- Le théâtre ONYX : Salle de 560 places*
*2- La salle de La Carrière : Halle modulable avec salles annexes (1800 places version concert)*

**Missions :** diffusion pluridisciplinaire, programme de diffusion et de création chorégraphiques, organisation d'événements hors les murs (festival « jours de fête », « soleils bleus »...) et accueil de prestations extérieures, locations de salle et de services.

SITUÉ À SAINT-HERBLAIN, SECONDE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE, 3E VILLE DU DÉPARTEMENT 44

RECRUTE

# son administrateur F/H

## Responsable de gestion administrative, des finances et des ressources humaines

### MISSIONS

**Placé(e) sous l'autorité du directeur général et artistique pour l'accomplissement de ses missions et notamment :**

● Exécution administrative et juridique du projet d'établissement validé par le conseil d'administration et à ce titre il(elle) assure le lien avec les représentants des collectivités partenaires, le suivi des contrats et des conventions ● Élaboration et suivi des contrats avec les compagnies et les artistes : Contrats de cession, de coproduction et de résidences, de coréalisation ou d'engagement ● Gestion budgétaire et financière (élaboration et suivi des budgets, gestion financière quotidienne, recherche de financement) ● Connaissance de la comptabilité publique M4 ● Gère en direct les personnels administratifs, de comptabilité, d'accueil et de billetterie ● Gestion des ressources humaines : par sa bonne connaissance de la filière artistique et culturelle, il(elle) assiste le directeur dans l'organisation des services, il(elle) suit et élabore les contrats de travail et leurs avenants, il(elle) supervise les plannings, entretient les relations avec les partenaires sociaux, il(elle) portera une attention particulière sur le plan de formation du personnel, les carrières et l'adaptation des personnes à leur poste ● Il(elle) participe avec le directeur aux réunions institutionnelles et aux différentes instances partenariales ● Il(elle) peut représenter la direction auprès des institutions et organisations professionnelles ● Il(elle) exerce ses attributions dans le cadre de l'application de la convention collective étendue des entreprises artistiques et culturelles.

### COMPÉTENCES REQUISES, PROFIL ET QUALITÉS

● Formation supérieure en gestion administrative, financière, sociale et juridique (Bac +4 minimum ou équivalent) ● Expérience professionnelle de plusieurs années dans le secteur artistique et culturel indispensable et connaissance des réseaux ● Qualité d'organisation, rigueur professionnelle, travail en équipe, capacité d'initiatives. Le(la) candidat(e) disposera des qualités humaines requises pour favoriser le travail en équipe ● Maitrise des outils informatiques et en particulier des logiciels spécifiques de la profession ● Poste Cadre 2, rémunération selon les grilles conventionnelles et appréciation des expériences ● Qualités managériales et relationnelles.

**Poste à pourvoir en septembre 2011.**

**Merci d'adresser les candidatures avant le 31 mars 2011 (CV et lettre manuscrite) à :**
Paul MORIZEAU, directeur
EPCC ONYX-La Carrière
BP 224 – 44 815 SAINT-HERBLAIN cedex

**Pour paraître dans ces pages :**
**Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29**
**annonces@lalettreduspectacle.com**

THÉÂTRE jean arp SCÈNE CONVENTIONNÉE — mairie de Clamart

## Le Théâtre Jean Arp de Clamart
scène conventionnée de Clamart
(Hauts de seine) **recrute**
## un Secrétaire Général (H/F)

**Dans le cadre du projet artistique et sous l'autorité de l'administrateur, vos missions sont les suivantes :**

RELATIONS PUBLIQUES, ACTION CULTURELLE ET ACCUEIL

▮ Elaboration et mise en place d'une politique d'actions culturelles liées à la programmation en et hors milieu scolaire ▮ Développement des partenariats sur le territoire en s'appuyant notamment sur le tissu associatif, les équipements culturels et socioculturels ▮ Mise en place et suivi d'une politique de relations vers les publics (abonnés, comités d'entreprise, universités, groupes scolaires...) ▮ Organisation de l'accueil du public ▮ Gestion des fichiers ▮ Gestion du protocole : invitations et réceptions ▮ Organisation et suivi logistique de l'accueil des artistes et des compagnies ▮ Suivi de la billetterie et établissement de statistiques de fréquentation.

COMMUNICATION

▮ Suivi administratif et budgétaire des actions de communication ▮ Définition, mise en place et conception des supports de communication en lien avec le graphiste ▮ Suivi et gestion de la diffusion des supports imprimés ▮ Mise en œuvre d'une stratégie internet et multimédia ▮ Définition et suivi de la stratégie des relations presse avec l'attachée de presse ▮ Mise en place de partenariats média et des encarts publicitaires ▮ Relations avec les théâtres partenaires.

**Profil :**
De formation supérieure (bac+5), vous avez occupé un poste analogue. Disponible en soirée et en week-end, vous avez un bon relationnel, des qualités managériales et rédactionnelles. Vous maîtrisez la chaîne graphique, avez une aisance dans le marketing culturel et habitué(e) au travail en autonomie. La connaissance de l'univers multimédia est indispensable et celle du milieu « marionnettiste » fortement appréciée.

Renseignements sur le poste uniquement par mail à :
apitel.theatrearp@clamart.fr
**Prise de fonction dès que possible**

Adresser C.V + lettre de motivation **avant le 28 mars 2011** à :
Théâtre Jean Arp – 22 rue Paul Vaillant-Couturier – 92140 – Clamart
ou apitel.theatrearp@clamart.fr

---

cefedem AQUITAINE

CEFEDEM Aquitaine recrute

## un(e) Administrateur(trice)

Sous l'autorité du Directeur et en liaison avec les tutelles, vous aurez l'ensemble de la gestion administrative, l'élaboration et le suivi du budget et l'animation de l'équipe administrative.

Le profil complet du poste est en ligne :
**www.fc-consultants.fr/cefedem**

*Les dossiers de candidature sont à envoyer à notre Conseil FC CONSULTANTS par email à :*
*f.chidaine@fc-consultants.fr*

---

## La ville de Vénissieux recrute un Directeur du Théâtre (H/F)

**pour la Direction des Affaires Culturelles, sous la responsabilité de son Directeur**

**Poste :** Directeur du Théâtre de Vénissieux (H/F) - **Filière :** Administrative
**Catégorie & Grade de l'emploi :** Catégorie A - Attaché Territorial ou à défaut contractuel

Partie intégrante de la Direction des Affaires Culturelles, conjointement avec une Médiathèque, une École de Musique, un service Arts plastiques, un Festival musical d'été, un Cinéma, le Théâtre de Vénissieux (ville de 57 000 habitants faisant partie de la Communauté Urbaine de Lyon) fonctionne en Régie Autonome Personnalisée/R.A.P. Il développe un projet défendant la création contemporaine, articulé autour de résidences d'artistes et d'accueils (1 ou 2 résidences, 15 spectacles en accueil). Il fait partie d'un réseau de Théâtres en Rhône-Alpes (groupe des 20), est financé par la Ville, et subventionné par l'État, la Région Rhône-Alpes (scène régionale), le Conseil Général du Rhône. Son budget annuel d'activité est de 1,3 M €.

**Missions :**
- Élaborer un projet artistique et culturel favorisant la création artistique par la mise en place de résidences et par la programmation de spectacles pluridisciplinaires
- Prendre en compte les spécificités du territoire et développer des actions culturelles en direction des habitants
- Développer des collaborations et des partenariats avec les autres acteurs locaux : en premier lieu, les autres équipements culturels municipaux, mais aussi les autres services, les associations, les entreprises du territoire
- Développer les partenariats avec les partenaires institutionnels et les réseaux professionnels
- Assurer la bonne gestion de l'établissement (budgets, régies, sécurité)
- Assurer l'encadrement et le management de l'équipe (16 agents)
- Soumettre au conseil d'administration de la R.A.P tous les actes permettant de mener à bien les missions décrites ci-dessus : projet d'établissement, bilans annuels…

**Formation :** Être titulaire d'un diplôme niveau licence minimum, en gestion culturelle, sociologie, lettres…

**Profil :**
- Posséder une expérience significative de direction d'un établissement culturel
- Être doté d'une bonne connaissance du paysage artistique dans un contexte en mutation (pratiques artistiques, évolution des publics), des réseaux professionnels et institutionnels
- Posséder une bonne maîtrise des aspects juridiques, financiers et de ressources humaines liés au spectacle vivant
- Être force de proposition et d'aide à la décision
- Avoir une bonne connaissance de la Fonction Publique Territoriale
- Posséder des qualités d'écoute et de négociation.
- Intérêt pour les questions techniques apprécié (régie de spectacle, aménagements scéniques…)

**Caractéristiques du poste :** Poste à pourvoir au 1er juillet 2011 - Traitement statutaire + régime indemnitaire + 13e mois
**Renseignements :** Auprès de Monsieur Emmanuel COUSTERE / Directeur des Affaires culturelles au 04.72.21.44.98.

**Candidatures :** Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature auprès de Madame le Maire (pour les candidatures internes, sous couvert du responsable de service) Hôtel de Ville, 5 Avenue Marcel Houël - 69631 Vénissieux cedex, en adressant une lettre de motivation **MANUSCRITE**, un C.V. et une photo à la Direction des Ressources Humaines/Service Recrutement **avant le 6 avril 2011.**

### Vénissieux, l'ambitieuse

- Surclassée dans la catégorie des villes de 80 000 à 150 000 habitants
- 3e ville de l'agglomération lyonnaise 7e ville de la région Rhône-Alpes
- Ville dotée de nombreux équipements culturels (Théâtre, Médiathèque, École de Musique, Arts Plastiques, Cinéma) proposant des initiatives de qualité
- Le Théâtre fait partie d'un réseau de théâtres en Rhône-Alpes (groupe des 20). Financé par la ville, subventionné par l'État, la Région Rhône-Alpes (scène régionale) et le Conseil Général du Rhône

ville de vénissieux

scène nationale Cergy-Pontoise & Val d'Oise

# L'apostrophe

théâtre des Arts • théâtre des Louvrais

**Recherche :**

## RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES (H./F.)

**Missions** :

Chargé (e) sous l'autorité de la Secrétaire Générale :

- d'animer et d'encadrer le service des Relations aux publics
- de consolider et développer les relations en direction des divers milieux de la population et des partenaires relais (institutionnels, enseignants, associatifs, comités d'entreprises, etc …)
- d'assurer et de diriger le suivi des actions de sensibilisations ainsi que les actions spécifiques des partenaires engagés avec l'éducation nationale et la DRAC Ile de France.
- du développement et suivi du fichier du Théâtre (abonnés, relais et institutionnels).
- d'animer les rencontres avec nos publics.
- d'accueillir le public et les artistes les soirs de représentations et de les accompagner dans la mise en oeuvre de projets communs.
- d'établir et de gérer les plannings des personnels du service
- de la rédaction et de la relecture de documents;

**Profil souhaité :**

Doté(e) d'une formation supérieure, il ou elle fera preuve d'une réelle sensibilité pour les arts de la scène, d'une aisance relationnelle et rédactionnelle, d'une bonne maîtrise de l'outil informatique, d'une grande capacité d'adaptation et de réactivité, d'une disponibilité compatible avec les exigences du spectacle (travail en soirée et le Week-end) de créativité et de rigueur, d'une facilité d'intégration et d'une capacité à travailler en équipe.
Une expérience significative dans un établissement de la décentralisation artistique ou/et une bonne connaissance du milieu professionnel seront des atouts appréciés.

**Conditions d'emploi et de rémunération :**

- Cadre de groupe 4
- Rémunération selon la convention collective SYNDEAC et expérience
- Temps plein 35 heures modulés et annualisés
- Travail en soirée et le week end
- Permis B exigé

**Poste à pourvoir rapidement.**

## UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H./F.)

Sous l'autorité du Directeur et de l'administratrice, il ou elle assurera la gestion financière et administrative de la structure.

**MISSIONS :**

- Anticipation, élaboration et suivi du budget de fonctionnement et de la trésorerie
- Suivi du budget d'investissement
- Suivi des relations avec la banque
- Rédaction et gestion des productions, des co-productions des résidences et des cessions
- Rédaction et suivi des conventions de partenariats
- Rédaction des contrats de travail (permanents, artistes)
- Contrôle en relation avec le service comptable des salaires intermittents artistiques et techniques ainsi que des déclarations sociales et fiscales
- Montage et suivi des budgets des différents projets artistiques
- Montage des dossiers de subventions en relation avec les tutelles concernées
- Travail en relation avec nos partenaires concernant toutes les questions budgétaires et comptables
- Suivi et contrôle des statistiques

**Profil souhaité :**

- Formation supérieure de gestion
- Connaissances juridiques, fiscales et sociales
- Expérience confirmée sur un poste similaire
- Bonne connaissance des réseaux et institutions culturelles nationales
- Sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle et rédactionnelle

Conditions d'emploi et de rémunération :
CDI – Rémunération selon expérience et selon convention collective : CCNEAC.

**POSTE À POURVOIR AU 15 AVRIL 2011**

**Adresser candidature avec lettre de motivation à :**
Jean Joël LE CHAPELAIN, Directeur
L'apostrophe scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, Place des arts
B.P. 60307 - 95027 – CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : 01 34 20 14 25 - Fax : 01 34 20 14 20
E-mail : lapostrophe@lapostrophe.net - www.lapostrophe.net

PROFILCULTURE

## La Région des Pays de la Loire,

recrute pour sa Direction de la Culture et des Sports

## un chargé de programme musique (h/f)

réf : 11-15

Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou candidat reconnu travailleur handicapé possédant des diplômes requis pour l'accès au concours externe.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature** CV + lettre de motivation + copie du dernier arrêté portant situation administrative – sous la référence 11-15 **avant le 16 mars 2011** à : Monsieur le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, Direction des Ressources Humaines, 1 rue de la Loire, 44966 Nantes Cedex 9.

Retrouvez les offres d'emploi de la Région sur **www.paysdelaloire.fr**

l'esprit grand ouvert — Région PAYS DE LA LOIRE

nacre rhône-alpes

**La NACRe Rhône-Alpes** recherche

## un coordinateur pour l'Atelier 26

La NACRe lance le projet **Atelier 26, Pôle d'Accompagnement et de Coopération de l'entreprenariat artistique et culturel**. L'Atelier 26 propose une forme d'accompagnement innovante adaptée à des équipes déjà existantes pour pérenniser leurs activités, favoriser leur développement artistique et managérial, et consolider les emplois.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le coordinateur aura pour missions :

**L'animation et la coordination du projet**
(secrétariat général, gestion de l'appel à candidature, coordination des activités…)

**La gestion administrative et technique**
(gestion des entrées/sorties, suivi de la maintenance, édition et recouvrement des prestations, suivi de l'exécution du budget…)

**Le développement du projet**
(recherche de financements et partenaires, coordination de l'Atelier 26 hors les murs…)

**L'accompagnement des structures accueillies**
(conseil et orientation, stratégie de développement des projets…)

**Profil :**

- Avoir une bonne connaissance du secteur du spectacle vivant, de sa structuration et de ses acteurs, de son environnement politique, du local à l'international. Notions en production, gestion et management, en comptabilité et connaissance de la gestion de projet.
- Travail en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative. Sens de l'écoute et des relations humaines. Capacités d'analyse et de synthèse. Pragmatisme et réactivité.

**Nature du contrat :** CDD de 8 mois
**Date de prise de fonction :** à partir du 2 mai 2011
**Date limite de candidature :** 25 mars 2011
**Salaire :** groupe E de la Convention Collective Nationale de l'Animation
**Temps de travail :** mi-temps

**Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :**
LA NACRe / Atelier 26
a l'attention de Monsieur le Directeur
Pôle Pixel - 26 rue Emile Decorps
69100 Villeurbanne

ou par courrier électronique à : a.thevenier@la-nacre.org
en précisant dans l'objet *candidature Atelier 26*
www.la-nacre.org

**Pour paraître dans ces pages :**
**Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29**
**annonces@lalettreduspectacle.com**

ISTS AVIGNON

**L'INSTITUT SUPÉRIEUR DES TECHNIQUES DU SPECTACLE recrute un**

**RESPONSABLE DE FORMATION (h/f)**

**- Secteur machinerie et plateau -**

**CADRE D'EMPLOI**

L'Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS), centre de formation continue aux techniques du spectacle vivant, recherche un responsable de formations pour le secteur de la machinerie de spectacle.

**DÉFINITION DU POSTE**

- Assure la responsabilité pédagogique des stages machinerie et plateau de l'ISTS
- Assure la responsabilité pédagogique de la section d'apprentissage « machiniste constructeur de spectacle » qui débute en septembre 2011 à Marseille, au sein du CFA des Compagnons du Devoir
- Est référent à l'ISTS pour les questions liées au plateau et à la machinerie
- Exerce occasionnellement la fonction de formateur
- Répond aux appels d'offre concernant la machinerie et le plateau
- Propose et organise la réalisation de stages dans le secteur concerné
- Intervient dans la mise en œuvre et le suivi pédagogique des parties propres à la machinerie sur certains stages

**AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS**

- Autonomie dans l'organisation du travail, en accord avec l'organisation générale des services
- Rédaction de comptes-rendus pour un suivi et une évaluation de l'activité par la direction de l'ISTS
- Suivi pédagogique
- Représentation de la structure auprès des partenaires
- Travail prospectif sur l'évolution des métiers, des formations et des techniques du secteur de la machinerie

**CAPACITÉS, COMPÉTENCES**

- Professionnel reconnu de la machinerie de spectacle
- Connaissances en ingénierie de formation, expérience pédagogique avérée dans des formations techniques
- Maîtrise des outils bureautiques
- Aptitude à la réalisation de documents écrits synthétiques

**STATUT ET CONDITION D'ACCÈS**

- Rémunération selon grille "Syndéac" et expérience
- CDD d'un an
- Poste à pourvoir dès que possible à Avignon
- Date limite de candidature : 28 mars 2011

**LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES À :**

**ISTS**
**A l'attention de Jean-Louis Larcebeau**
**Directeur des formations**
**20 rue portail Boquier**
**84000 Avignon**

Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture

# Directeur technique (h/f)

**CONTEXTE :**
Alors que le projet de capitale européenne rentre dans la phase de structuration de la programmation artistique et culturelle, l'association Marseille Provence 2013 recherche un directeur technique.

**OBJECTIFS DU POSTE :**
Le directeur technique (H/F) est responsable sur le plan technique de l'ensemble de la programmation artistique et culturelle de la capitale.

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**
Poste rattaché à la direction générale de l'association.

**MISSIONS PRINCIPALES :**
Dans le cadre de la construction du projet de la Capitale, en étroite collaboration avec les équipes projets, ses missions seront les suivantes :

-Pilotage de l'équipe technique : constitution puis coordination de l'équipe technique, structurée autour des projets de la programmation.
-Construction puis réalisation de la programmation : responsabilité du volet technique des projets à toutes les étapes de leur construction, de l'élaboration à la production (expertise, étude de faisabilité, réalisation technique des projets, etc.). Coordination des partenaires et coproducteurs des projets sur le plan technique.
-Sécurité : définition et coordination de l'ensemble des procédures de sécurité des manifestations.
-Maîtrise d'ouvrage : coordination des chantiers et aménagements en lien direct avec la programmation de la capitale.

**PROFIL RECHERCHE :**
-formation supérieure ;
-expérience d'au moins 10 ans sur des manifestations et/ou des établissement d'envergure nationale de création et programmation de spectacle vivant ou/idéalement et d'exposition ;
-expérience sur des manifestations dans l'espace public et dans les nouveaux territoires de l'art ;
-bonne connaissance du territoire Marseille Provence et de ses acteurs culturels ;
-certifications SSIAP et prévention des risques.

**CARACTERISTIQUES DU POSTE :**
CDI – temps plein
Cadre, groupe 3 de la Convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

PROFIL CULTURE

**candidature par courrier electronique à envoyer à:**
objet: directeur technique
recrutement@marseille-provence2013.fr

## STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

### DIRECTION

**CFMI ORSAY - UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD 11**. Directeur (h/f). ➜ Voir page 14
**SPECTACLE VIVANT EN PICARDIE** (80). Directeur (h/f). ➜ Voir page 14
**GRENIER THÉÂTRE** à Verdun (55). Directeur adjoint (h/f). CDD de 3 mois puis CDI. www.legreniertheatre.com
**LA MONNAIE DE PARIS.** Directeur artistique (h/f) + Conseiller culturel (h/f). Cand. avant le 14/03. lcolliex@lordculture.com
**CNAR** à Niort (79). (h/f). Cand. avant le 11/03. À pourvoir dès le 1/07. Cahier des missions et charges, jocelyne.gerard@culture.gouv.fr
**TRÉTEAUX DE FRANCE** à Paris. Directeur (h/f). Cand. avant le 13/03. À pourvoir dès le 1/07. alain.lennert@culture.gouv.fr
**THÉÂTRE DE L'UNION**, Centre dramatique national du Limousin (87). Un(e) ou des artistes. 05 55 45 66 62.

### ADMINISTRATION/ PRODUCTION/DIFFUSION

**LUX,** scène nationale de Valence (26). Responsable administratif et financier. ➜ Voir page 14
**COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND** (63). Secrétaire général(e). ➜ Voir page 15
**ONYX-LA CARRIÈRE** (44). Administrateur (h/f). ➜ Voir page 15
**THÉÂTRE JEAN ARP** de Clamart (92). Secrétaire général(e). ➜ Voir page 16
**CEFEDEM AQUITAINE** (33). Administrateur (h/f). ➜ Voir page 16
**L'APOSTROPHE**, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise. Responsable administratif et financier (h/f). ➜ Voir page 17
**KALÉÏDOCHROME** à Paris. Chargé(e) de diffusion et relations presse. kaleidochrome@gmail.com
**LE CONCERT SPIRITUEL** à Paris. Administrateur (h/f). CDI 4/5 temps pour fin mars. audemassietdubiest@wanadoo.fr
**SAFOUL PRODUCTIONS** à Montreuil (93). Chargé(e) de production. Cand. avant 30/03. Pour le 1/04. assane@safoul-productions.com
**ACCORDS CROISÉS** à Paris. Chargé(e) d'administration. www.accords-croises.com
**LZD, LÉZARD DRAMATIQUE-CIE JEAN-PAUL DELORE** en Île-de-France. Administrateur (h/f). Cand. 15/03. lezard.dram@free.fr
**COMPAGNIE PHILIPPE SAIRE** à Lausanne (Suisse). Responsable de la diffusion. 00 41 21 620 00 12. cie.saire@bluewin.ch

### COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES

**L'APOSTROPHE**, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise. Responsable des relations publiques (h/f). ➜ Voir page 17
**FILE7** à Magny le Hongre (77). Secrétaire général(e). Cand. avant le 12/03. sylvain@file7.com
**COMPAGNIE MALABAR** à Sommières (30). Chargé(e) de communication, Infographiste. www.profilculture.com
**OXO PRODUCTION** à Dijon (21). Responsable de communication. Cand. avant le 31/03. www.oxoproduction.com
**FESTIVAL DAYS OFF - FESTIVAL JAZZ À LA VILLETTE** à Paris. Attaché(e) aux relations avec le public. CDD 5 ½ à pourvoir le 4/04. recrutement@cite-musique.fr
**THÉÂTRE DES BERGERIES** à Noisy-le-Sec (93). Assistant(e) aux relations publiques, à la communication et à l'accueil. Cand. avant le 7 mars. CUI-CAE 6 mois à pourvoir le 22/03. lucie.chataigner@noisylesec.fr
**CIE CFB 451** au Kremlin-Bicêtre (94). Attaché(e) aux relations publiques et à la communication. CUI CDD, emploi-tremplin 6 mois ou CDI pour le 15/04. auditions@cfb451.com

### TECHNIQUE

**MARSEILLE PROVENCE 2013**. Directeur technique (h/f). ➜ Voir page 18
**LE-MAILLON** à Strasbourg (67) / Régisseur plateau (h/f). Cand. avant le 15/03. candidature@le-maillon.com
**THÉÂTRE DE L'ARCHIPEL** à Perpignan (66). Régisseur plateau-chef machiniste (h/f) + Régisseur son/vidéo (h/f) + Machiniste-chef cintrier (h/f). À pourvoir en mai. s.parizet@theatredelarchipel.org
**THÉÂTRE MONFORT** à Paris. Directeur technique (h/f). Cand. avant le 23/03. philippe.cumer@lemonfort.fr
**MAIRIE DE CHEVRY COSSIGNY** (77). Régisseur général (h/f). ressourceshumaines@chevry-cossigny.com

### AUTRES

**LA NACRE RHÔNES-ALPES** à Villeurbanne (69). Coordinateur (h/f). ➜ Voir page 17
**ISTS** (84). Responsable de formation - secteur machinerie et plateau. ➜ Voir page 18
**LA BELLE OUVRAGE** à Paris. Coordinateur adjoint (h/f). Cand. avant le 14/03. Prise de poste le 4/04. www.labelleouvrage.fr
**FONDATION ROYAUMONT** à Asnières-sur-Oise (95). Délégué(e) général(e) aux programmes artistiques. Cand. avant le 31/03. Pour avril. www.profilculture.com
**DOMAINE D'O** à Montpellier (34). Assistant(e) billetterie, CDD 5 mois temps partiel + Assistant(e) billetterie, CDD du 1/04 au 22/05. Cand. avant le 16/03. billetterie@domaine-do-34.eu

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**VILLE DE VÉNISSIEUX** (69). Directeur du théâtre (h/f). ➜ Voir page 16


### ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriales dans

LA LETTRE DU SPECTACLE

**Contactez-nous**
**Tél. 02 40 20 60 21**
**Fax 02 40 20 60 30**
**emploi@lalettreduspectacle.com**


**RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE** à Nantes (44). Chargé(e) de programme musique. ➜ Voir page 17
**VILLE DE PONTAULT-COMBAULT** (77). Chargé(e) de projets culturels. À pourvoir de suite. lespasserelles@pontault-combault.fr
**CODI, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DINAN** (22). Directeur du Centre d'expressions musicales (h/f). Cand. avant le 31/03. grh.carriere@cc-codi.fr
**RÉGION RÉUNION** à Saint-Denis (97). Directeur du conservatoire à rayonnement régional (h/f). www.profilculture.com
**VILLE DE NANTES** (44). Chargé(e) de mission musique pour la direction du développement culturel. 02 40 41 95 24. www.paysdelaloire.fr
**VILLE DE BESANÇON** (25). Chargé(e) de mission publics et territoires pour la direction culture et patrimoine. bernard.billot@besancon.fr.
**VILLE DE CLERMONT-FERRAND** (63). Directeur du conservatoire à rayonnement régional (h/f). Cand. avant le 25/03. Pour septembre. postuler@ville-clermont-ferrand.fr
**VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** (45). Responsable du pôle développement culturel (h/f). Cand. avant le 12/03. À pourvoir à compter du 1/06. cabinet.maire@ville-saintjeandelaruelle.fr
**VILLE D'ACHÈRES** (78). Administrateur (h/f). www.profilculture.com
**VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE** (77). Responsable pour son service culturel (h/f). www.ville-champssurmarne.fr/
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST TOURANGEAU** à Montlouis-sur-Loire (37). Attaché culturel (h/f) pour la direction de son école de musique intercommunale. Pour le 31/03. drh@cc-est-tourangeau.fr
**VILLE DE VITRY-SUR-SEINE** (94). Directeur culture sports jeunesse (h/f) + Directeur adjoint de l'académie municipale de danse (h/f). www.mairie-vitry94.fr
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES** (35). Responsable des affaires culturelles et de la programmation culturelle. Cand. avant le 17/03. Rubrique Offre d'emplois, www.cc-rocheaux-fees.fr


pôle emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
**www.pole-emploi-spectacle.fr**

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

## MOUVEMENTS

**Contactez-nous**
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

● **Ministère de la Culture.** Pascale Beyaert, inspectrice de la création et des enseignements artistiques, auprès de la Direction générale de la création artistique, a rejoint l'Inspection générale des affaires culturelles en tant que chargée de mission d'inspection générale.

● **Institut français.** Fanny Aubert Malaurie, directrice du département Communication et partenariat de l'Institut français (ex-Culturesfrance), devient conseillère cinéma, Internet et nouveaux médias, au département Cinéma. Elle est remplacée par Catherine Briat, ex-directrice de la communication de Radio France.

● **Scène nationale de Cavaillon.** Lutxi Achiary a rejoint début janvier la Scène nationale de Cavaillon pour succéder à Maïa Heintz au poste de médiateur en charge des Nomade(s). Elle a occupé des emplois de coordination ou de médiation, notamment au Nombril du Monde à Pougne-Hérisson, aux Pronomade(s) en Haute-Garonne et à Ilotopie/Le Citron Jaune (13).

● **Lieux Publics.** Jean-Sébastien Steil, coordinateur du réseau européen In Situ pour Lieux Publics, centre national de création à Marseille (13), part monter sa propre structure de production. Il travaillera entre autres pour la compagnie GDRA et comme conseil auprès de porteurs de projets européens.

● **Arcadi.** Maëlle Rousse est responsable du service opéra d'Arcadi (Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France). Déjà présente chez Arcadi sur d'autres missions, elle a aussi travaillé à l'Opéra du Rhin.

● **Les Inrockuptibles.** David Kessler, conseiller en charge de la culture à la Ville de Paris, devient directeur général des Inrockuptibles et directeur de publication à la suite de Louis Dreyfus.

● **La Panacée.** Franck Bauchard va quitter la direction artistique de la Chartreuse, Centre national des écritures du spectacle à Villeneuve-lès-Avignon (84). Il prendra, le 1er mai, la direction de la future Panacée, centre d'art orienté vers le croisement entre les arts, à Montpellier (34).

● **Maison des arts Thonon-Évian.** Thierry Macia, actuel directeur de l'ABC, Association bourguignonne culturelle de Dijon (21), succédera à Thierry Vautherot à la direction de la Maison des arts Thonon-Évian le 1er juin.

● **La Mégisserie.** Olivier Couqueberg arrive à la direction de La Mégisserie, EPCC (93) Vienne Glane à Saint-Junien (87). Il succède à Cécile Marie partie à la direction du Théâtre Paul Éluard de Choisy (94). Il dirigeait l'Office de développement culturel des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc (22).

● **Ville de Poitiers.** Émilie Landeroin quitte la communication et les partenariats de l'Opéra de Tours & Orchestre symphonique Région Centre-Tours pour rejoindre le service communication de la Ville de Poitiers (86).

● **CCN de Franche-Comté.** Le Centre chorégraphique national de Franche-Comté Belfort accueille Edwige Dousset, chargée de production et diffusion. Elle travaillait auprès des compagnies Les Bricoleurs, Théâtre de l'Heure... Elle remplace Anne Bautz partie au CCN de Montpellier.

● **Centre culturel de rencontre d'Ambronay.** Suite au départ d'Isabelle Battioni, devenue déléguée générale de l'Association des centres culturels de rencontre, Pierre Bornachot est nommé coordinateur artistique au Centre culturel de rencontre d'Ambronay (01). Il y était précédemment administrateur de production et de diffusion.

● **ERDA–Accentus.** Mathilde Bézard devient déléguée artistique d'ERDA–Accentus, à Paris, succédant à Loïc Lachenal qui devient délégué général de la Chambre professionnelle des directions d'opéra, à Paris. Elle a été directrice adjointe de l'auditorium du musée d'Orsay.

● **Armada Productions.** Justine Gallan est la nouvelle chargée de production et diffusion d'Armada Productions, association d'accompagnement et de promotion de projets artistiques chanson et jeune public à Rennes (35).

● **Centre culturel Joël Le Theule.** Julie Vasset a succédé à Jean-Louis Bougard au poste de chargée de production et programmation de la scène conventionnée musiques et danses anciennes de Sablé-sur-Sarthe (72).

## PARCOURS

# Mathieu Bauer, directeur du Nouveau Théâtre de Montreuil

Il succédera à Gilberte Tsaï au 1er juillet prochain.

Metteur en scène et musicien pour la compagnie Sentimental Bourreau depuis 1989, Mathieu Bauer, né en 1970, prendra en juillet la direction du centre dramatique national (CDN) de Montreuil. Réticent à ses débuts à l'égard du circuit des théâtres publics, Mathieu Bauer a vu trois de ses créations collectives reprises au Théâtre Ouvert en 1993, puis des pièces jouées à Théâtre en mai, au TNB, à la Ménagerie de Verre, au TGP de Saint-Denis. S'ensuivent plusieurs collaborations avec la MC93, à Bobigny, où il crée notamment *Rien ne va plus*, d'après des textes de Stephan Zweig et Georges Bataille en 2005. En 2007, il met en scène *Tendre jeudi*, d'après John Steinbeck, au festival d'Avignon. La musique et le cinéma sont souvent source d'inspiration pour Mathieu Bauer qui met en scène actuellement *Please kill me* au Théâtre de la Bastille, une pièce sur le mouvement punk. L'un des axes de son projet pour le Nouveau Théâtre de Montreuil est une ouverture vers l'audiovisuel et le théâtre musical. Il connaît déjà le CDN de Montreuil pour y avoir créé *Top Dogs*, d'Urs Widmer, en 2006, en lien avec un atelier d'écriture pour des cadres au chômage. Il renouvellera ces expériences avec des non-professionnels et envisage la création d'un feuilleton, ancré sur le territoire de la ville. À cette création seront associés des habitants, des étudiants au conservatoire et les auteurs Lancelot Hamelin, Emmanuelle Heidsieck et Marie Desplechin. «*Ce travail avec la population sera mené avec la volonté de ne pas dissocier ce projet d'un objet artistique*, insiste Mathieu Bauer. *On demande de plus en plus aux CDN de créer des projets en faveur des publics. C'est un travail qui a toujours influencé ma création*». ● **T. L. R.**

LAZARE BOGHOSSIAN

LA LETTRE DU SPECTACLE

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex.** Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, jean-Luc Éluard, Marjolaine Dihl, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Aurélie Barbereau.
Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

**ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à : Service Abonnements – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex**
1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de ~~344 €~~ / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de ~~180 €~~
Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de ~~344 €~~ (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE – **Reproduction interdite.**
IMPRIM'VERT
Millénaire Presse
Presse PRO Association pour la promotion de la presse professionnelle
**La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro**
Ce numéro comporte, sur exemplaires abonnés, un document «ImagesCréations» et un document «scene.juridique.fr»